**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 41 (1977) **Heft:** 161-162

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

#### NOUVELLES BRÈVES

#### COLLECTIONS.

Au Centro di Studio per la Dialettologia Italiana, chez Pacini, Pisa, ont paru:

- 5. Trois nouveaux ouvrages régionaux avec enregistrements dialectaux sur disque (voir *RLiR* 39, 1975, p. 172-173).
- 5.9. Luciano Gionnelli, *Toscana*, 1976, 128 p. + 1 carte et un disque. L'auteur distingue, autour des grands centres directeurs urbains, Florence, Sienne, Pise, etc., onze dialectes différents et trois aires de transition.
  - 5.15. et 5.16., sous la même couverture, avec un disque pour les deux régions
- 5.15. Vincenzo Valente, *Puglia*, 1975, 75 p. + 1 carte. L'auteur distingue dans cette province quatre sous-dialectes; il donne cinq textes dialectaux traduits en italien et gravés sur disque. Il signale l'existence de colonies alloglottes, l'une francoprovençale, l'autre albanaise.
- 5.16. Giovan Battista Mancarella, Salento, 1975, 50 p. + 1 carte. A l'extrémité de la péninsule, à l'est d'une ligne Tarente-Brindisi, les dialectes salentins se subdivisent en trois groupes, septentrional, central, méridional. L'auteur signale l'existence d'isolats alloglottes, grecs et albanais.
- 5.18. Giuseppe Falcone, Calabria, 1976, 108 p. + 1 carte et 1 disque. L'auteur décrit les dialectes calabrais de façon globale, ne donne pas de subdivisions dialectales, mais offre un riche échantillon (8 textes de 8 lieux différents) de textes transcrits, traduits et enregistrés.
- 7. La Ricerca dialettale, 606 p. Manlio Cortelazzo a rassemblé 20 contributions de dialectologues italiens et d'un Roumain, pour donner un aperçu des recherches qu'il anime et coordonne au centre d'étude pour la dialectologie italienne. Ces articles recouvrent les différents aspects de la dialectologie : monographies, cartographie dialectale, éditions de textes, aréologie et même un article sur la didactique en région fortement dialectalisée.
- 8. Aree lessicali, 534 p. Il s'agit des Actes du Congrès de Florence (22-26 octobre 1973). 20 communications dont beaucoup portent le titre de Noms de telle réalité dans les dialectes italiens, ou dans les dialectes de telle région italienne la réalité est souvent un végétal ou un animal.
- 9. Problemi di morfosintassi dialettale, 326 pages. Ce sont les Actes du congrès de dialectologie italienne tenu à Cosenza et Reggio Calabria, du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1975. A cause des lieux du congrès, plusieurs communications ont porté sur les colonies grecques et albanaises du sud de l'Italie. Deux communications portent sur les délicates distinctions à faire entre dialecte et italien régional. Le plus grand nombre des études syntaxiques portent sur le verbe.

10. Anna Maria Arnuzzo-Giana Marcato, Lingua e dialetti italiani, 407 pages. Comme l'indique le sous-titre, il s'agit d'une bibliographie linguistique de l'italien et des dialectes d'Italie, pour les années 1967-1971. Elle s'organise en 5 parties: 1º histoire de la langue italienne; 2º description de la langue italienne (dans les différentes étapes de son évolution, depuis Dante, jusqu'à l'italien contemporain); 3º dialectologie (Corse et Suisse italienne étant incluses, à juste titre); 4º histoire de la linguistique italienne; 5º nouveaux compléments à la bibliographie de R. A. Hall.

Dans la collection Romanica Aenipontana:

10. Rätoromanisches Colloquium Mainz, Innsbruck, 1976, 175 p. — Les Actes du colloque rhéto-roman de Mayence publient, après une introduction rédigée en rhéto-roman par J. Kramer, les six communications suivantes : A. Decurtins, Zur Problematik der Neuschöpfungen im Rätoromanischen Graubündens; H. Stimm, Zu einigen syntaktischen Eigenheiten des Surselvischen; W. Th. Elwert, Zur Unterengadiner Bibelübersetzung des J. A. Vulpius und J. Dorta, 1679/1763 (Probleme der Ausbildung einer Schriftsprache); H. Kuen, Dolomitenladinische Orte im Munde der Deutschen; G. A. Plangg, Gadertaler Ladinisch um 1700; J. Kramer, Das Dolomitenladinische des 18. Jahrhunderts nach dem «Catalogus» des Bartolomei (1763).

Dans la Bibliothèque de la Facultéde Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, a paru :

211. Martine Thiry-Stassin et Madeleine Tyssens, Narcisse, conte ovidien français du 12<sup>e</sup> siècle, Liège et Paris, Les Belles Lettres, 1976, 177 pages. — Miss Pelan et M. Spence ont fait paraître en 1964 l'édition exacte du meilleur manuscrit avec un «apparat des variantes à peu près exhaustif». Le présent ouvrage établit une édition critique pour proposer le meilleur texte possible fondé sur l'analyse des quatre copies; mais toutes les atteintes au meilleur manuscrit sont imprimées en italique. Les notes critiques sont abondantes.

Dans les Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie ont paru, chez Niemeyer, à Tübingen:

152. Inge Popelar, Das Akademiewörterbuch von 1694-das Wörterbuch des Honnête Homme? 1976, 235 pages. — En tirant du fameux dictionnaire des mots comme pinter, merdaille, putanisme, des expressions du genre avoir du tintouin dans les oreilles, pisser sur la fosse de quelqu'un, l'auteur montre que l'Académie n'a pas toujours évité les termes «qui blessent la pudeur » ou « qui se sont avilis dans la bouche du menu peuple », ce qui lui a valu quelques reproches. Une remarque de présentation: à partir du moment où on distingue graphiquement u et v, il est inutile et même incorrect orthographiquement de conserver certains trémas sur le u voyelle, destinés à indiquer que le u était voyelle, bien que entouré d'autres voyelles: ex. joüe; il faut écrire joue, si l'on écrit par ailleurs jovial.

159. Annegret Bollée, Le créole français des Seychelles, 1977, 234 pages. — Ce travail repose sur une enquête dans l'archipel des Seychelles. L'auteur fait

un tableau de la situation linguistique et sociolinguistique du domaine. De la langue même, il établit une grammaire détaillée et illustrée d'exemples clairs. Il publie ensuite environ cent pages de textes, avec leur traduction sur la page voisine. L'ouvrage se termine sur deux glossaires, créole-français et français-créole.

Dans la Bibliothèque Française et Romane, Série A: Manuels et Études linguistiques, Paris, Klincksieck, a paru:

37. Stewart Scoones, Les noms de quelques officiers féodaux, des origines à la fin du XIIe siècle, 189 pages. — D'après un dépouillement qui « a porté en particulier sur les diplômes, capitulaires et chartes des périodes mérovingienne, carolingienne et capétienne » l'auteur étudie le sens et l'évolution de sens de mots comme prévôt, voyer, maire, sénéchal, forestier, maréchal, chancelier, échevin, avoué et vidame et d'un certain nombre d'autres appartenant au même champ sémantique.

38. Pierre Rézeau, Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant, Paris, Klincksieck, 1976, 352 pages. — Après la présentation de la commune (sud-est du département; région appelée autrefois le Bas-Poitou), l'ouvrage décrit les sons du dialecte: les variantes palatalisées existent pour un grand nombre d'articulations consonantiques. La seconde partie est une morphologie complétée par des remarques syntaxiques. Pour le lexique, l'auteur l'a présenté par centres d'intérêt et a repris tous les mots dans un index, qui indique l'étymologie de chaque mot, avec référence au FEW. Des textes dialectaux (p. 198-209) fournissent quelques exemples de discours en dialecte: ils sont traduits en un français dont la syntaxe suit de très près la syntaxe dialectale.

Dans les Annales Academiae Scientiarum Fennicae a paru, dans la série B: 197. Veikko Väänänen, «Ab epistulis... ad sanctum Petrum» formules prépositionnelles latines étudiées dans leur contexte social, Helsinki, 1977, 54 pages. — La construction Ab epistulis au sens de « affecté à la correspondance » est étudiée surtout dans le latin des inscriptions; c'était une lexie en voie de devenir une unité de signification comme à compte > acompte. Pour avoir analysé les emplois dans les divers services administratifs, l'auteur peut affirmer que ce sont surtout les humbles emplois qui étaient désignés de cette façon. La deuxième étude porte sur la généralisation de ad pour indiquer non seulement les environs d'un lieu, comme en latin classique, mais tout le lieu. Les formules citées dans cette étude et tirées du latin épigraphique sont les plus anciens témoins de nos tournures romanes.

Au Centro Studi Piemontesi, ont paru dans la Collana di testi e studi piemontesi: 7. Marcel Danesi, La lingua dei « Sermoni subalpini », 113 pages. — A partir de la table des concordances, qu'il avait établie en collaboration avec M. Clivio, M. D. cherche à trouver l'origine géographique du texte, par le moyen de la statistique. L'entreprise était tentante, devant un texte composite, mais dangereuse, car ce texte si composite ne peut pas être d'un seul lieu, ni même

d'une seule région. D'autre part, dans une tentative de ce genre, ne serait-ce que pour faire la part exacte de toutes les composantes, il faudrait, dès le départ, donner des chances égales à toutes les régions limitrophes et ne pas appeler piémontais tout ce qui se trouve en Piémont et gallo-roman seulement ce qui ne se trouve pas en Piémont. De nombreux éléments comptabilisés parmi les caractéristiques piémontaises sont aussi gallo-romanes, notamment  $CT > -\hat{\imath}t$ . On comprendra aisément la source de l'erreur, à la page 95 :

lexèmes distincts dans le corpus...... 808 lexèmes typiquement gallo-romans..... 19 densité 
$$\frac{19 \times 100}{808} = 2 \%$$
 pour le gallo-roman

Pour que cet apparat mathématique soit utile, il faudrait que les (808 - 19 =) 789 lexèmes qui forment les 98 % du texte soient inconnus du gallo-roman. Ce qui n'est pas prouvé, et pour cause!

Anna Cornagliotti, La Passione di Revello, 303 pages. — Édition critique d'un texte du xve siècle, rédigé par un piémontais anonyme. Cette passion de 12 695 vers se divise en trois journées et se termine sur une courte Conversion de Marie-Madeleine. La langue du texte n'est ni le dialecte de Revello, ni une koinè de dialectes septentrionaux, ni la langue littéraire toscane : il s'agit d'un texte rédigé en un italien littéraire imparfait dans lequel les éléments piémontais sont très nombreux. En plus des dessins du manuscrit indiquant des jeux de scène pour certains passages, l'ouvrage reproduit en couleurs de nombreuses fresques piémontaises représentant des moments de la Passion.

La collection Romanistische Arbeitshefte, de chez Niemeyer, à Tübingen, a publié :

- 4. Jörn Albrecht, Linguistik und Übersetzung, 1973, 114 p.
- 5. Jürgen M. Meisel, Einführung in die transformationelle Syntax. II Anwendung auf das Französische, 1973, 130 p.
  - 17. Stefan Ettinger, Norm und System beim Verb, 1976, 84 p.

Dans Studia Romanica de l'Université de Debrecen, le fascicule 3 de la Series Linguistica est un recueil d'articles d'auteurs différents mais sur le même sujet :

Études contrastives sur le français et le hongrois, 123 pages. On y lira: J. Perrot, Le fonctionnement de l'article en français et en hongrois: problématique d'une description contrastive. G. Szépe, La comparaison des structures morphologiques verbales du français et du hongrois: introduction et échantillon des problèmes de personne. G. Kassai, Syntagmes figés et attirance entre lexèmes. I. Kassai, Essai pour une méthode applicable à la comparaison des systèmes phonétiques et phonologiques du français et du hongrois. J. Kelemen, Mode d'action et aspect verbal en description contrastive. S. Kiss, Remarques sur la subordination relative en français et en hongrois. T. Olah, Quelques phénomènes de congruence et de no n-congruence (Contribution à l'étude de la catégorie du nombre). K. Radics, Analyse d'un type de phrase. A. Vigh, Correspondance des modalisateurs comparatifs français et hongrois.

Dans les Textes littéraires français, Genève-Paris, Droz-Minard, nous enregistrons la parution de :

235. Anne d'Urfé, Œuvres morales et spirituelles inédites, Édition critique par Yves Le Hir. — Grâce aux travaux de Claude Longeon on connaît « l'importance au moins matérielle d'une production aussi riche que diverse. » Cette édition des Œuvres inédites d'un homme au « destin décevant et douloureux » se veut un « témoignage sur la sensibilité religieuse à la fin du xvie siècle ». Une introduction très solide dispose à lire ces poèmes capables encore d'émouvoir et d'apaiser un cœur d'aujourd'hui.

JEAN BOURGUIGNON.

### REVUES.

Le nº 163 de la Revue des Sciences Humaines 1976-3, est consacré à la rhétorique du proverbe. Sous l'exergue «les proverbes sont les lampes des mots », Claude Buridant présente ce numéro spécial qui se propose « d'étudier l'utilisation et le rôle du proverbe dans le discours avec, comme champ d'application particulier, le Moyen Age français ». Au sommaire : P. Zumthor, L'épiphonème proverbial, p. 313-328; M.-L. Ollier, Proverbe et sentence : le discours d'autorité chez Chrétien de Troyes, p. 329-357; J. et B. Cerquiglini, L'écriture proverbiale, p. 359-375; C. Buridant, Nature et fonction des proverbes dans les « Jeux-Partis », p. 377-418; H. Meschonnic, Les proverbes, actes de discours, p. 419-430. Ces articles sont suivis d'une Sélection bibliographique : études sur les proverbes, établie par Claude Buridant.

Au sommaire de Lingua e Contesto (Atlantica editrice, 71043 Manfredonia, Italie. Dernier compte rendu RLiR 40, 1976, p. 419): J. Trumper, Obiezioni sistematiche all'uso dei tratti teso/rilassato nell'analisi di sistemi vocalici e di rotazioni vocaliche, p. 1-86; A. M. Melillo, Testi umbri sud-orientali, con osservazioni sulla lenizione tosco-umbra, p. 87-116; onze textes dialectaux tels qu'on peut en recueillir dans des enquêtes sur le terrain. Ils portent sur la chasse, la fabrication des saucisses, du fromage, etc; W. Forner, Alcuni problemi fonologici nella storia del genovese, p. 117-140; W. Dressler, La variazione fonologica: concetti, metodi e problemi dei lavori viennesi, p. 141-159.

Les fascicules 33 et 34 des Parlers et Traditions populaires de Normandie (Archives Départementales, BP 110, 50010-Saint-Lo. Dernier compte rendu RLiR 40, p. 418-419) offrent aux linguistes : 1º les dernières livraisons d'Un recueil de médecine populaire (Lessay, 1719), p. 4-17, avec le très intéressant index des remèdes qui couvre presque les 13 pages; et p. 61-65, l'index des maladies; 2º une continuation de l'étude d'E. de Saint-Denis, Au dossier des noms de rochers, p. 18-21; 3º une poésie en patois normand (p. 28-29); 4º deux suites sur le culte des saints en Normandie: p. 35-40 Antoine de Padoue et Antonin, p. 67-76 d'Apollinaire à Armel; 5º la fin de l'étude de P. Bouchard, Le vocabulaire de l'élevage du cheval dans le Pays de Caux, p. 45-48; 6º le poème de Louis Berre, La Vendueue, en patois normand, p. 49-55.

G. TUAILLON.

DIVERS.

A. Weijnen, e. a., Atlas Linguarum Europae, premier questionnaire, Van Gorcum, Assen/Amsterdam, 1976, 128 pages.

L'entreprise de l'Atlas qui regroupera sur les mêmes cartes les données dialectales de l'Europe a retenu 546 entrées, elle les publie dans cet opuscule, en plusieurs colonnes : la première donne, en français, une explication ou un contexte de phrase, pour aider les enquêteurs ; les colonnes suivantes juxtaposent les lexèmes du français, du russe, de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol.

Ont paru les Mélanges Geschiere, Amsterdam, Rodopi, 1975. — Au sommaire: A. Dees, Sur une constellation de quatre manuscrits (ceux du Chevalier a la robe vermelle), p. 1-9; J. R. SMEETS, Le monologue de la roïne dans la 'Bible' de Malkaraume, p. 11-24; R. E. V. Stuip, 'Je meurs de soif et suy a la fontaine', p. 25-36; Q. I. M. Mok, Un traité médiéval de syntaxe latine en français, p. 37-53; N. H. J. van den Boogaard, Amplification et abréviation: les contes de Haiseau, p. 55-69; W. NOOMEN, Pour une typologie des personnages des Miracles de Nostre Dame, p. 71-89; A. J. A. van Zoest, Aphorismes de Villon. p. 91-101; P. Zumthor, Le discours polyvalent de Jean Molinet (La ressource du petit peuple), p. 103-129; S. Dresden, Montaigne maniériste? p. 131-144; A. KIBÉDI VARGA, L'invention, p. 145-151; Ch. GRIVEL, Quant à l'intertexte. Plan d'un livre ou possible ou futur, p. 153-180; L. H. HOEK, Contribution à une délimitation séquentielle du texte : l'exemple du Chevalier au Lion, p. 181-208; W. ZWANENBURG, Le suffixe -esque en français, p. 209-237; P. Th. van REENEN, Une théorie phonologique structurale : à propos d'un recueil d'études rééditées de B. Malmberg, p. 239-263; D. J. van Alkemade, A la recherche d'une licorne. p. 265-281; B. Siertsema, The concept of 'Value' in F. de Saussure's Cours de Linguistique générale, p. 283-297.

Dans la collection Éklitra, le volume XXVI (1975) est consacré à la publication des *Poèmes du Vermandois* de Raymond Beaucourt (1867-1925).

Cette édition, due à René Debrie et Pierre Garnier, s'accompagne d'annotations succintes, destinées à faciliter la lecture des poèmes, et de brefs commentaires littéraires. Le classement des 112 poèmes suit un ordre thématique. Une bibliographie des travaux de Raymond Beaucourt termine l'ouvrage.

G. TUAILLON.

Gilbert Maheut, Le parler de Charmont, A. R. E. R. S., Reims, 1975, (avec une préface de Jacques Chaurand), 191 pages.

Par fidélité à ses ancêtres *Charmontiers*, Gilbert Maheut présente l'état de la tradition des moyens d'expression employés dans le village marnais de Charmont, situé à 30 km de Vitry-le-François et à 25 km de Bar-le-Duc.

L'ouvrage comprend des considérations phonétiques (p. 17-23, une partie morphologique (p. 23-27), puis un lexique d'environ 1 500 mots (p. 29-151) suivi d'un ensemble de 150 phrases où la plupart d'entre eux sont mis en valeur (p. 153-158). La dernière partie du livre est une étude technique des résultats obtenus grâce à une enquête très approfondie, qui a été réalisée sur le terrain, du mois de septembre 1969 au mois d'août 1974 (p. 159-175). De formation scientifique, statisticien émérite, G. Maheut, qui est directeur de l'École Jean-Mermoz à Vitry-le-François, fait appel à toutes les ressources de la linguistique moderne pour donner une représentation définitive du *Parler de Charmont*.

H. BOURCELOT.

#### REVUE DES REVUES

Parole e Metodi, Istituto dell'Atlante linguistico italiano, Via Sant'Ottavio 20, 10124 Torino. (Compte rendu des numéros précédents, voir RLiR 39, 1975, p. 179-180).

Nº 6, octobre 1973. — A. Sobrero, L'integrazione linguistica in giovani immigrati a Torino, p. 165-212. Cette étude repose sur une enquête qui a porté sur 327 jeunes habitant les différents quartiers de Turin : 37 % étaient nés à Turin, 6 % en Piémont, 6 % en Italie du Nord, 51 % en Italie Centrale, Méridionale ou Insulaire; les autres variables portent sur la scolarité, la profession et l'ancienneté de l'installation à Turin. Le corpus linguistique cherchait à déterminer la connaissance et l'emploi de certains particularismes relevant soit du dialecte piémontais de la ville, soit de l'italien régional de Turin. Parmi les remarques, on notera que le classement des caractéristiques régionales donne à peu près les mêmes résultats chez les jeunes Piémontais et chez les jeunes immigrés. L'auteur pose le problème de l'intégration du locuteur dans le milieu linguistique ; il observe à ce sujet que le jeune immigré accepte d'être fondu dans le nouveau cadre de vie que lui offre la grande ville industrielle. — F. MARCHI, Aree semantiche e produttività del significante : una proposta metodologica, p. 213-241. Que le lecteur parcoure d'abord la liste (p. 236-239) d'environ 400 termes (baabi, baban, baboia jusqu'à boia et burda, buyun formés sur ba, bo, bu) désignant le crapaud, le pou, le ver de terre, le ver-luisant, le bousier, le scarabée doré ou d'autres coléoptères, ou bien la vipère, la coccinelle ou le forficule et bien d'autres insectes ou sales petites bêtes. Il sera impressionné par cette production des dialectes piémontais. Certes ces types lexicaux se retrouvent dans tous les autres pays romans avec, semble-t-il, une certaine intensité en domaine occitan ou au sud de l'Italie; mais le Piémont doit nettement l'emporter sur toute autre région dialectale. F. Marchi pense qu'il s'agit là d'un substrat très ancien : il fait en outre remarquer que la classification des animaux ou des végétaux n'est pas de même nature dans le peuple et chez les scientifiques. Il établit ainsi une étymologie vague et efficace : le type ba/bo/bu a été associé à un ensemble

de concepts désignant, chez des animaux, la méchanceté, la laideur, le mal ou le danger. A cette notion générale peut être ajoutée une description, si bien que l'expression ainsi formée (boja del fée « ver-luisant », boja d ssent pe « mille-pattes », boja mardera « bousier ») devient une appellation bien motivée. L'auteur applique à cette situation particulière, différentes affirmations théoriques et montre ainsi que la dialectologie est un excellent banc d'essai pour la linguistique générale. — A. Genre, L'unificazione dei segni di trascrizione dell'ALI, p. 243-253. L'auteur aborde, avec compétence et honnêteté, un problème délicat : les enquêteurs de l'ALI (i raccoglitori, c'està-dire « les collecteurs de données ») ne se sont pas constamment servis des mêmes signes diacritiques pour noter les particularités phonétiques locales. Quels que soient les principes généraux préétablis, l'enquêteur doit distinguer, au cours du travail sur le terrain — les enquêtes de l'ALI datent le plus souvent de l'époque antérieure au magnétophone — des particularités qui n'avaient pas été prévues. Ces initiatives locales ne manquent pas d'aboutir à des disparates, surtout sur un vaste espace, comme toute l'Italie. Aujourd'hui les rédacteurs doivent établir des critères d'unification, pour sauvegarder l'unité de l'œuvre et en faciliter la lecture. Ce délicat travail est tout de même possible, grâce aux descriptions des sons données par les enquêteurs. Par rigueur scientifique, le comité de rédaction a décidé de publier en appendice tous ces signes divers avec les valeurs que leur ont données les enquêteurs. — Aux pages 255-275, G.-R. CARDONA présente un panorama de la linguistique anthropologique, suivi d'une bibliographie spécialisée, aux pages 275-280.

G. TUAILLON.

L'Italia Dialettale, Pisa, Arti grafiche Pacini Mariotti (cf. compte rendu précédent : RLiR 39, p. 180-181).

Volume 37, 1974. — D'Arco Silvio Avalle, La formalizzazione delle rime e delle assonanze nella poesia italiana delle origini, p. 3-17. Cette étude est née d'une entreprise qui cherchait à élaborer un programme unitaire de représentations graphiques en vue d'une analyse par ordinateur. Les diversités graphiques trouvent facilement une solution quand elles reposent sur une identité phonétique. Mais quelques rimes associent des voyelles toniques de timbres différents notamment des e ouverts et des e fermés, ainsi que des o ouverts et des o fermés. L'analyse de tous les cas a donné à celui qui élaborait le programme une vision plus large et plus rationnelle d'une réalité complexe; il a obtenu ainsi une preuve supplémentaire du fait que la poésie en langue vulgaire s'est inspirée des techniques de la poésie latine du haut Moyen Age. — G. P. CLIVIO, Il dialetto di Torino nel Seicento, p. 18-120. Édition de quatre chansons en piémontais suivies d'un glossaire de 3400 mots, qui repose sur une concordance obtenue au moyen d'un ordinateur. — E. VINEIS, Forme e funzioni della ricorsività fonica nell'ambito della poesia montaliana. Verifica ed esemplificazioni, p. 121-153. Etude phonostylistique sur la poésie de

Montale. L'article se fonde sur 13 poèmes et étudie les faits de récurrence (ricorsività) de sons ou groupes de sons voisins. — E. VINEIS, Studio sulla lingua dell' « Itala », p. 154-166. A la fin de son étude sur la langue de l'Itala, l'auteur indique qu'il espère avoir, au fil de ses analyses, apporté quelques éléments qui permettront de mieux cerner le problème compliqué du latin chrétien. Il rappelle que nombreux sont les moules syntaxiques de l'Itala qui se retrouvent dans les auteurs chrétiens et notamment dans Saint Augustin. — D. Silvestri, Il tipo toponomastico « Gioia » nell'Italia meridionale, p. 167-179. Toponyme assez fréquent en Italie méridionale, Gioia désigne toujours des lieux habités. L'auteur, après avoir critiqué — à juste titre semble-t-il — le rapprochement avec le français joie ou avec l'occitan joi, propose une autre étymologie : un adjectif tiré du radical de jovis, \*jovius qui, s'il n'est pas attesté en latin, est présent dans d'autres toponymes d'Italie. A l'appui de sa thèse, M. S. cite les toponymes français Mont-Jouy et Jouyen-Argonne qui reposent aussi sur le radical de jovis. — L. Luciani, Vocabolario del dialetto carrarese, p. 181-313. Il s'agit — et il s'agira, car la publication s'étendra sur plusieurs fascicules annuels — du dialecte de la ville de Carrara et de toute la vallée du Carrione qui, en 14 km dévale de 1 400 m d'altitude jusqu'à la mer. Malgré l'importance de la ville, célèbre par ses carrières de marbre, le pays est géographiquement et socialement très diversifié d'où, dans les articles de dictionnaire, un assez fort polymorphisme donné immédiatement après l'entrée de chaque article. Cararra se situe pratiquement sur le passage même de la fameuse ligne linguistique La Spezzia-Rimini.

Volume 38, 1975. — C. Salvioni, Fonetica e morfologia del dialetto milanese, p. 1-46. La publication de cette étude posthume est due à Dante Isella qui explique dans une introduction quelles furent les diverses étapes du travail de Salvioni sur l'œuvre de Porta, écrivain milanais du XIXº siècle. Le présent article constitue la partie essentielle de l'étude linguistique qui aurait accompagné l'édition des œuvres complètes de Porta préparée par Salvioni; elle nous donne les particularités du milanais écrit au siècle dernier. Les indications phonétiques, classées en voyelles toniques, voyelles atones, consonnes, partent des graphèmes propres au dialecte milanais, indiquent les prononciations et les correspondances avec l'italien. La morphologie suit le même principe; mais des classifications plus systématisées permettent d'entrevoir les particularités de façon moins « atomisée ». Ainsi, pour le pluriel des noms et adjectifs, l'absence de la voyelle inaccentuée finale crée l'identité entre pluriel et singulier; mais, après ce trait général, il est indiqué quels sont les cas où, par un autre moyen, est marquée l'opposition des nombres. Dans le chapitre sur la conjugaison, on notera un assez grand nombre de lieux où coexistent deux formes équivalentes. — A. Uguzzoni, Appunti sulla evoluzione del sistema vocalico di un dialetto frignanese, p. 47-76. Il s'agit du dialecte de Pavullo nel Frignano, situé à une cinquantaine de km au sud de Modena, dans le moyen Appenin. Le système vocalique à 13 phonèmes comprend un a long et un a bref et 11 autres phonèmes répartis en trois séries, deux antérieures labialisée et non labialisée et une série postérieure, avec

opposition de longueur pour é et  $\ell$ . A partir du système latin, puis du système compliqué par la diphtongaison des timbres ouverts, A. Uguzzoni établit cinq autres systèmes intermédiaires pour aboutir à la situation actuelle. — W. Forner, Metatesi, metafonesi o attrazione nei dialetti liguri? p. 77-89. L'opposition entre singulier et pluriel se fait en gênois et en d'autres parlers ligures sous la forme kan/ken ou bun/buin face à l'italien cane/cani et buono/ buoni. Autrement dit, alors qu'en italien l'opposition se fait sur le timbre de la voyelle inaccentuée finale, l'opposition est sentie, dans les parlers considérés, grâce à une différence vocalique dans la syllabe tonique. L'auteur explique la forme du pluriel ken à partir de kani qui supporte une métathèse ai, une assimilation  $a\ddot{i}$ , une monophtongaison  $\ddot{a}$ , un abrègement  $\ddot{a}$  et une fermeture e. La démonstration est présentée selon la méthode de la phonologie générative et permet d'économiser un stade n palatalisé dont faisait état Meyer-Lübke. — U. Vignuzzi, Il volgare degli « Statuti di Ascoli Piceno » del 1377-1496, p. 90-189. Publication d'une thèse de « laurea » portant sur l'étude linguistique de textes médiévaux d'Ascoli Piceno, ville des Abruzzes. La centaine de pages de cette première partie porte sur le vocalisme de ces textes dialectaux de l'Italie centrale. — P. Torricelli, Il valore del suffisso-ATA nella derivazione nominale italiana, p. 190-204, Les substantifs féminins formés avec le suffixe -ATA sont très nombreux en italien et la série s'enrichit encore. Ils peuvent être formés sur le radical d'un verbe ou sur celui d'un autre substantif; les dérivés à partir d'adjectifs sont beaucoup plus rares et une forte connotation expressive leur confère une valeur péjorative — ces derniers constituent un petit sous-ensemble marginal. Les autres dérivés sont souvent utilisés comme objets directs étroitement liés à un verbe de sens général fare, dare, prendere etc. et forment ainsi une locution verbale qui a une valeur d'aspect, le résultatif : le verbe pouvant indiquer toutes les valeurs temporelles et le substantif insistant sur la fin et le résultat du procès. Après avoir passé en revue les diverses explications déjà données de ce phénomène très remarquable de l'italien, P. Torricelli propose, pour justifier cette valeur d'un substantif qui exprime essentiellement le résultat d'une action, un développement sémantique qui a son point de départ dans le pluriel neutre du participe passé latin. Le pluriel neutre a un sens collectif et peut indiquer toute une série de données qui constituent l'environnement de l'action verbale (les exemples latins analysés à l'appui de la thèse sont probants). L'identité entre pluriel neutre et féminin singulier favorise le passage du participe au substantif. La formation est restée vivante tout en gardant l'essentiel de ses valeurs originelles. — F. Fanciullo, Salentino « skafa » = « bovina », p. 205-209. Le mot skafa désignant la « génisse » est étroitement localisé au sud de l'Italie, région de Salente et la partie avoisinante de la Pouille. On a proposé diverses étymologies vagues, appelées pour cela « prélatines ». M. F. propose d'y voir une spécialisation du mot gréco-latin scapha, au sens de « récipient, vase ». — L. Luciani, Vocabolario del dialetto carrarese, p. 210-303. Continuation d'un dictionnaire dialectal: l'importance de la publication peut se mesurer au fait que cette centaine de pages contient les mots entre anzulin et barêta. Il est

vrai que l'initiale ar- représente souvent le latin RE. Le romaniste qui voudrait avoir des exemples de prothèse vocalique trouverait, dans les cinquante pages (217-267) près d'un millier d'exemples, essentiellement du type REPONÈRE  $> arp\acute{n}e\mathring{r}$ .

G. TUAILLON.

Bulletin de la Société roumaine de linguistique romane, tome 11, 1975-1976. (Pour le compte rendu du tome précédent, tome 10, 1974, cf. RLiR, 40, 1976, p. 201-203).

Études romanes. Ce tome 11 du BSRLR porte aussi le nouveau titre d'Études romanes. Nous indiquons ici cette équivalence pour la clarté des futurs classements bibliographiques: Études romanes 1, 1976 = BSRLR, 11, 1975-76.

A. AVRAM, Sur la valeur phonologique et la fonction morphonologique du timbre des consonnes finales en roumain et dans d'autres langues romanes, p. 5-17. L'opposition singulier/pluriel du type an/ani (phonétiquement an/ay) repose en roumain sur une palatalisation de la consonne finale au pluriel. L'auteur du présent article critique l'explication proposée et habituellement enseignée : « L'emploi des consonnes mouillées dans ces oppositions morphologiques a été introduit en roumain d'après le modèle slave ». Il fait observer que la chute de voyelles finales fermées avec « maintien de leurs traces dans les consonnes précédentes » est un phénomène banal dans toute espèce de langues ; que cela a donné dans le système roman une fonction morphonologique à l'opposition : consonne/ consonne palatalisée. Il conclut en citant E. Petrovici : « le roumain ne suit aucun modèle étranger lorsqu'il distingue... les formes du singulier et du pluriel des noms et des adjectifs par l'opposition consonne non diésée/consonne diésée ». — S. Reinheimer Rîpeanu, Les groupes consonantiques initiaux bimembres dans les langues romanes, p. 19-31. Après avoir montré sur des tableaux quels sont les groupes de deux consonnes possibles en tête de mot, dans toutes les langues romanes, M<sup>me</sup> S. R. tire quelques conclusions de son étude. La langue romane qui s'est le plus éloignée du latin sur ce point est le roumain et celle qui s'en est le moins éloignée, l'espagnol. Certains groupes consonantiques initiaux rapprochent le roumain des langues slaves et des langues germaniques. M. ILIESCU, Considérations sur le système des démonstratifs déictiques dans les langues romanes, p. 33-45. Le système des démonstratifs est établi à l'aide de trois notions 1º le nombre et l'organisation des oppositions qui indiquent la proximité et l'éloignement; 2º l'origine latine des formes (ISTE/IPSE); 3º l'identité ou la non-identité des adjectifs et des pronoms. Le stade intermédiaire des langues romanes (xvie-xviie siècles) permet d'établir le classement suivant : 1º Le portugais, l'espagnol, le catalan, l'occitan, l'italien et le sarde conservent la structure à 3 cases du latin classique (deux cases pour la proximité, 1re et 2e personnes; une case pour l'éloignement); alors que le français, le rhétoroman et le roumain, ont adopté une structure à deux cases (proximité/éloignement). 2º Le premier groupe de langues romanes (celles qui conservent une structure à 3 cases) se subdivise en deux sous-groupes : le portugais, l'espagnol, le catalan et le sarde font porter l'opposition par des formes issues de ISTE et IPSE; alors que l'occitan et l'italien opposent aux formes issues de ISTE (ECCE ISTUM > questo) d'autres constructions plus complexes (ECCE TI(BI) ISTUM > codesto). 3º L'identité originaire des formes de pronoms et d'adjectifs est conservée dans toutes les langues, sauf en roumain et en italien; elle commence à être entamée en sursilvain qui distingue adjectifs et pronoms pour les formes d'éloignement. Pour le stade moderne, aucun changement — officiel du moins — pour ce qui touche l'organisation en 3 ou en 2 cases. Pourtant parmi les langues qui conservent les 3 cases du latin, on observe des tendances à la simplification au niveau de la langue parlée; ainsi l'ensemble linguistique roman semble s'acheminer sur ce point vers une organisation unitaire reposant sur une structure à deux cases qui est — depuis l'époque ancienne ou moyenne celle du français, du roumain et du rhéto-roman. Pour l'ensemble des éléments pris en compte : les deux langues qui ont le plus d'affinités sont l'espagnol et le portugais, le catalan se rapprochant de l'occitan; le français est la langue la plus innovatrice; quant au roumain, il garde une forte originalité, par la façon dont il distingue pronoms et adjectifs. Analyse rigoureuse qui permet, en une douzaine de pages, de voir l'évolution des structures des démonstratifs dans les différentes langues romanes. — M. Manoliu-Manea, Un modèle localiste de l'inchoatif roman, p. 47-62. — C. CILIANU, Quelques remarques sur l'inchoatif en roumain et en français, p. 63-72. — T. Cristea, « On ne lui connaît ni parents ni amis ». Remarques sur le locatif possessif, p. 73-80. L'analyse porte sur des phrases comportant un « datif pronominal » ou, comme disait Brunot un « complément d'objet second » (il lui voyait un air distrait). L'auteur considère à juste titre qu'on est en présence « d'une construction sémantiquement et syntaxiquement assez complexe». Les critères qui permettent d'aller plus loin dans l'analyse de ces constructions comportant un locatif-possessif portent sur la nature du verbe, la sémantique du sujet superficiel et surtout sur la sémantique de l'objet; quant au lieu de possession, il doit être affecté de la valeur [+ humain]. — D. Dumitrescu, Notas comparativas sobre el tratamiento en español y rumano, p. 81-86. Tratamiento signifie ici la façon dont on traite linguistiquement la personne à laquelle on s'adresse. Selon qu'on tutoie l'interlocuteur ou qu'on lui donne du usted et de la señoría, le dialogue utilise des jeux différents de dénominations pour parler de l'interlocuteur. L'article analyse les différents procédés du roumain et de l'espagnol, en insistant sur les équivalences d'une langue à l'autre. — O. GALAȚANU, Pour une description des verbes de communication en français, p. 87-96. Les quelques 280 verbes de communication sont classés en catégories et sous-catégories d'après leur valeur sémantique ou l'attitude des deux interlocuteurs. La première distinction sépare les verbes qui peuvent avoir pour type général le verbe parler et ceux qui se rangent sous le verbe dire, c'est-à-dire ceux qui introduisent l'objet même de la communication: l'auteur marque cette particularité par le trait [+ illocutionnaire]. Cette dernière catégorie se subdivise selon que le verbe se contente d'apporter une information ou s'il cherche à provoquer un comportement chez l'interlocuteur. — S. Stavrescu, A propos de quelques étymologies d'ancien trançais,

p. 97-99. L'auteur a étudié les termes désignant les impôts et redevances et donne ici des explications étymologiques pour quelques termes. 1. Le mot carach du moyen français vient du turc ; le mot — de triste mémoire — était aussi connu du roumain. 2. Pour le mot cenage « droit qui se paye sur le poisson de mer frais qui est apporté pendant le Carême », Mme S. rassemble une documentation intéressante, dont elle ne semble pas avoir tiré le meilleur parti. Remarque préalable : peut-on espérer que tous les romanistes considéreront un jour que la référence FEW, sans plus, est très insuffisante, surtout quand il s'agit, comme ici, d'un mot d'origine inconnue FEW, 23, 120 b? De plus, le terme latin médiéval cenagium (Angers, 1050) ne peut pas être considéré comme la base étymologique des termes romans, même si ceux-ci sont attestés plus tardivement: cenage, Paris (1310) et senage, Corbie (1262). Autre remarque: si ces mots venaient d'une base à initiale CE-, l'attestation de Corbie (Somme), c'est-à-dire picarde, aurait quelque chance d'être \*chenage; en tout cas, il est peu probant d'utiliser une forme picarde en s- initial pour attester le passage de ts à s. La citation que l'auteur fait de Du Cange donne la clef du problème étymologique : le CENAGIUM est le droit de pêcher avec la cesne ou cene. Le nom de ce filet est ordinairement orthographié aujourd'hui seine; l'étymologie est traitée par FEW 11, 54 b sous SAGENA. L'étymologie inconnue, cenage de FEW 23, 120 b, pourrait bien trouver sa place dans cet article, d'autant plus que la forme picarde senage n'y poserait aucun problème phonétique, au contraire, et que la forme parisienne du XIVe siècle attesterait, mais indirectement, du passage de ts à s. Par ailleurs tout ce que dit M<sup>me</sup> S. sur l'évolution sémantique (« droit de prendre le poisson » puis « droit de le transporter ») est parfaitement judicieux, ainsi que ce qu'elle ajoute sur une étymologie populaire à partir de l'hydronyme la Seine. Tout cela s'insère facilement dans l'étymologie proposée et qui devient presque évidente, à la suite de toute la documentation que Mme S. a rassemblée. 3. Le mot rachage est mis en rapport avec rachat, d'après cens | cens | cens age. 4. januaige « impôt payé en janvier » ou « payé pour le portier ». L'auteur — éloigné des documents — a le mérite d'indiquer les pistes à ceux qui peuvent avoir accès aux textes. 5. Pour l'ancien bourbonnais clutage, l'auteur propose un rapprochement avec CLAUDERE, ce qui est très vraisemblable. — I. IORDAN, Formations hybrides dans la toponymie roumaine, p. 101-104. La toponymie de la Transylvanie montre que des mots d'origine hongroise ou germanique (saxonne) se sont adaptés au système linguistique roumain. — I. Vîrtosu, Les gloses dans une traduction roumaine manuscrite du XVIIIe siècle, p. 105-111. Les Aventures de Télémaque a été le premier texte occidental traduit en roumain, au xviiie siècle. Le texte a circulé à l'état de manuscrit. Le texte original est accompagné de notes marginales du traducteur, qui donne ainsi des explications, aux endroits où le passage d'une langue à l'autre rencontrait des difficultés. Ces notes du traducteur sont très intéressantes pour l'histoire de la langue roumaine et de ses contacts avec les autres langues romanes occidentales. — L. Soltischi, Préliminaires à une stylistique de la relative, p. 113-121. L'analyse des différents contextes de la proposition relative montre que, comme la disjonction, l'emploi du relatif produit un effet d'insistance et

donne un impact expressif au message. — A. Kalik, R. Baconsky, Un effet de la transposition nominale, p. 123-128. Analyse de tournures comme pâlissement des choses, les yeux de clarté et de raison, une tristesse de dégoût. Cette stylistique précise de détails d'écriture débouche sur des considérations esthétiques plus générales.

G. TUAILLON.

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quémada. Besançon. Tome 29, 1976 II. (cf. Compte rendu précédent dans RLiR, 40, 1976, pp. 433-439).

- « Les Cahiers de lexicologie commencent avec le présent numéro, la publication d'un 'ensemble d'articles dont les auteurs ont participé récemment à des séminaires et à des conférences à la Divisione Linguistica du Centro Nazionale di Calcolo Elettronico de Pise. »
- « Une partie importante de ces contributions traite de la gestion des grands ensembles de données linguistiques et tout spécialement de données lexicales... D'autres travaux portent plus spécialement sur l'étude des modèles phonologiques, morpho-syntaxiques, sémantiques ou pragmatiques fondés en général sur la formalisation, la représentation et le calcul des structures linguistiques. La plupart concernent des aspects théoriques généraux ou particuliers de la linguistique actuelle et leurs relations avec la linguistique computationnelle. »

Comme je ne dispose pas du temps nécessaire pour analyser la matière de ce Cahier et comme, d'autre part, je ne veux pas attendre trop longtemps pour porter sa parution à la connaissance des lecteurs de la RLiR, je me contente — pour le moment, sans doute — de citer l'essentiel de l'avertissement figurant à la première page et d'indiquer le nom des contributeurs et le titre de leur contribution. E. Coseriu (Université de Tübingen), Étude fonctionnelle du vocabulaire : précis de lexématique (pp. 5-23). — J. S. Petöfi, (University of Bielefeld), Lexicology, encyclopaedic knowledge, theory of text (pp. 25-41). — P. RAMAT (Université de Pavie), Aspects sémiotiques de la linguistique textuelle (pp. 42-56). — G. Lepschy (University of Reading) Interpretation and semantics (pp. 57-65). — E. L. KEENAN (Université de Californie), Sur l'évaluation des théories sémantiques des langues naturelles (pp. 67-82). — S. Allén (University of Göteborg), On phraseology in lexicology (pp. 83-90). — Ch. Muller (Université de Strasbourg), Statistique lexicale et théorie du lexique (pp. 91-101). — L. F. LARA (El Colegio de México), Méthode en lexicographie : valeur et modalité du dictionnaire de machine (pp. 103-128).

Jean Bourguignon.

## OUVRAGES GÉNÉRAUX

Marc Wilmet, Gustave Guillaume et son école. Paris, Nathan; Bruxelles, Labor, 1972 (Langues et Cultures, 12), in-8°, 163 pages.

Que M. Marc Wilmet reçoive nos excuses pour le retard — non imputable à nous-mêmes — avec lequel nous rendons compte de son livre. C'est un véritable tour de force que de parvenir à exposer en quelques 130 pages la doctrine de Gustave Guillaume et le parti qu'en ont tiré ses disciples. Dans la préface M. M. Wilmet s'assigne un double but : objectivité et simplicité. Même si on a exagéré l'obscurité de Gustave Guillaume, il reste que l'œuvre est d'un accès difficile. Il est vrai qu'on a vu mieux depuis, en fait d'hermétisme. M. Wilmet a su présenter cette œuvre avec clarté sans la défigurer par une simplification abusive. L'objectivité, corrigée d'ailleurs en impartialité, est méritoire car les linguistes ont tendance à se déclarer pour ou contre Guillaume, pour ou contre Chomsky, à moins qu'ils demeurent dans une neutralité bienveillante, comme M. Wilmet par exemple. C'est la raison pour laquelle, sans doute, il a été chargé de présenter, dans Le Français Moderne (Oct. 1974) le compte rendu du Colloque de Bruxelles : Grammaire générative et psychomécanique du langage. Un courtois dialogue de sourds, mais non inutile! Cependant il est significatif que (selon M. M. W.) le Times Literary Supplément du 1er Sept 1972 [ait présenté] la psychomécanique comme une solution de rechange à la grammaire générative. » M. Wilmet mérite pour la réalisation de ce numéro du F. M. les plus vifs éloges.

On peut reprocher au premier chapitre de Gustave Guillaume et son école : « L'homme et l'œuvre », son aspect un peu « image d'Épinal » et sa brièveté. Nous avons été nous-même auditeur de Gustave Guillaume dans les années 49-50, en compagnie du P. Mariès, de Roch Valin, de Bernard Pottier, parmi d'autres moins connus actuellement. La courtoisie et la bonté du maître étaient réelles. C'est vrai qu'il laissait parfois paraître l'amertume que lui causaient l'incompréhension et les critiques injustifiées. C'est vrai qu'il exerçait sur ses auditeurs une sorte de fascination. Nous partageons l'opinion de M. Jean Stéfanini : Cette fascination « nous paraît devoir plus à l'originalité et à l'unité de la doctrine qu'au désir de venger un « persécuté » ». (F. M. 42, p. 161). Nous ignorions totalement qu'il le fût! Et nous posons la même question que M. Stéfanini : « La recherche d'une plus grande rigueur et d'une approche plus serrée de la réalité n'explique-t-elle pas mieux les rédactions successives que d'hypothétiques « déchirements intimes » ? » Certes, Gustave Guillaume se reprenait, se corrigeait, parfois d'une semaine à l'autre, y avaitchez lui des contradictions, des désaveux ? nous ne le croyons pas. La publication des Leçons apportera sans doute une réponse à cette question.

Le deuxième chapitre présente « Les fondements du guillaumisme ». Il semble que M. M. Wilmet minimise ici l'influence de Meillet. En revanche, l'originalité de Guillaume par rapport à Saussure est finement analysée. Bonne et claire définition de la psycho-mécanique, de la psycho-systématique et de

la psycho-sémiologie. Les trois temps de la méthode guillaumienne sont fort bien présentés. « Survol », dit l'auteur, mais rien d'essentiel n'est omis : rapide, mais bon.

« Il faut maintenant confronter les intentions du guillaumisme à ses résultats. Les prochains chapitres seront consacrés respectivement aux systèmes de l'article [Chap. III], du verbe [Chap. IV] et du mot [Chap. V], les trois pivots de la méditation guillaumienne ».

Le chapitre VI « examine l'accueil réservé au guillaumisme, les adhésions et les résistances qu'il a suscitées ». Les résistances sont nombreuses et s'expriment parfois de façon énergique. Parmi les reproches adressés à Guillaume, le plus grave est le caractère non scientifique de la méthode et son a-priorisme. M. M. Wilmet pose la question essentielle : « La linguistique, sous peine d'errer, devrait-elle se cantonner aux seules manifestations vérifiables ? Gustave Guillaume soutient de son côté que la science se doit « de découvrir sous les apparences sensibles la réalité qu'elles masquent ». La tâche est noble, incontestablement. Est-elle aussi légitime ? On espère que les épistémologues éclaireront notre lanterne un jour prochain ». (p. 107).

Le dernier chapitre classe par générations les disciples de Gustave Guillaume et constate que l'audience du maître dépasse les frontières. « Le guillaumisme recrute sans cesse des adeptes, au moins en France et en Europe » (p. 126). « Bref, si l'on juge l'arbre aux fruits, il semble que l'école guillaumienne puisse envisager l'avenir avec optimisme » (p. 128).

Une solide bibliographie de seize pages, un index des auteurs et un autre des notions terminent heureusement l'ouvrage. Notre conclusion sera celle de M. J. Stéfanini, dans le compte rendu déjà cité : « Il était, croyons-nous, à peu près impossible de faire mieux. »

Jean Bourguignon.

Robert Escarpit, Théorie générale de l'information et de la communication, Collection Langue, Linguistique, Communication; Paris Hachette, 1976, 218 pages.

Comme le titre l'indique, il s'agit d'un manuel; et c'est même un excellent manuel, clair et précis, sur ce qu'il faut savoir de la théorie de la communication et des règles auxquelles obéissent le stockage et la transmission de l'information. Cet ouvrage est plus que cela : dans l'avertissement, l'auteur énonce une humble mais fort utile vérité : « Une théorie n'est jamais qu'une façon de voir les choses. C'est une expérience faite d'expériences et organisée en un système plus ou moins fragile, plus ou moins résistant à l'usure de l'histoire. Elle n'a jamais que la cohérence de celui qui la propose comme il l'a vécue ». Aussi ce manuel prend-il assez souvent un tour personnel engagé : il situe les théories et les pratiques, dans une perspective diachronique qui lui permet d'illustrer la « lutte de la conscience emportée par le temps, de l'humanité emportée par l'histoire ».

Cet engagement personnel anime une admirable conclusion intitulée « Communication et Culture » : elle analyse les moyens qui fabriquent les cultures, ces

évidences faites pour les commodités et la survie des groupes élitaires et propose comme échappatoire à l'esprit critique, du moins dans le cadre provisoire de la société de consommation culturelle, la pratique d'une culture mosaïque théorisée par Abraham Moles. Au delà de cette société d'abondance, ni « éternelle, ni même durable », s'ouvrira, souhaite Escarpit, l'ère de la production culturelle généralisée. Réflexion généreuse et optimiste dont les dernières lignes s'ouvrent sur la perspective de la « vie unanime d'une conversation dans laquelle chacun aura son mot à dire ».

En attendant ce jour et pour revenir aux avantages pratiques d'un ouvrage qui est aussi un manuel, il faut signaler que les lecteurs retrouveront et auront plaisir à retrouver facilement, dans un appendice terminologique, les mots français et anglais qui servent de support aux concepts nouveaux mis en œuvre par ces théories et ces pratiques de l'information et de la communication.

G. TUAILLON.

Richard Baum, « Dependenzgrammatik ». Tesnières Modell der Sprachbeschreibung in wissenschaftsgeschichtlicher und kritischer Sicht, Tübingen, Niemeyer 1976, X-171 P. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 151).

L'auteur entend donner de la « grammaire de dépendance » de L. Tesnière une vue à la fois génétique et critique. Sur le premier point, le but paraît très largement atteint; R. Baum a étudié attentivement toute l'œuvre de Tesnière (à l'exception, semble-t-il, de ses thèses sur le slovène) et il a même eu accès, au moins partiellement, à la correspondance que Tesnière a laissée. On voit ainsi la théorie prendre forme et gagner peu à peu en vigueur : ce sont là des pages tout à fait passionnantes, dont on regrette seulement la relative brièveté. Sur le second point, à savoir l'étude critique, il faut mettre à l'actif de R. B. une présentation claire et bien conduite des principes de la grammaire de dépendance. Certaines des réserves formulées, notamment sur la distinction insuffisante de la sémantique et de la syntaxe, paraissent entièrement justifiées, et l'on apprécie les nombreuses références aux comptes rendus et commentaires auxquels les Éléments ont donné lieu. Mais on reste sur sa faim pour tout ce qui est de la « grammaire de dépendance élargie » (écho de la T. S. E.; « théorie standard élargie »), affirmée ici dans sa nécessité, mais dont aucune des orientations ne se trouve définie ni même esquissée. Pourtant les développements de la grammaire de dépendance (J. Fourquet, J. M. Zemb, D. C. Hays, H. J. Heringer...) méritaient une place importante. Tout invitait à faire le point de la recherche actuelle dans ce domaine et à donner au modèle de nouveaux prolongements. Il est dommage que cet exposé méthodique et d'une grande probité s'en tienne à la grammaire telle que l'a conçue Tesnière lui-même. On attend de R. B. qu'il complète son livre d'une étude plus prospective, car on souscrit volontiers à l'idée que le modèle de la «Syntaxe structurale» ne doit pas être jugé « sur ce qu'il est, mais sur ce qu'il pourrait être » (p. 135).

Robert MARTIN.

Joe Larochette, Le Langage et la réalité I, München, Fink, 1974, 194 p. (Internationale Bibliothek für allgemeine Linguistik, 21).

Répartie en deux chapitres (les formes pronominales en français et en espagnol moderne, p. 44-128; les formes pronominales en espagnol ancien, p. 129-185 — « forme » au sens de « voix »), la matière de ce livre est reprise de deux articles relativement anciens (R. Lang. rom. 1939, t. LXVIII et R. b. Philol. Hist. 1944, t. XXIII), mais totalement révisés et complètement réécrits : les finalités même ont changé et les préoccupations théoriques l'emportent de loin sur les intentions descriptives.

Une longue et remarquable préface indique d'emblée la portée véritable de cette étude de linguistique générale, dont les exemples au demeurant ne se bornent aucunement au français et à l'espagnol : on y trouve aussi des références nombreuses à l'allemand, au néerlandais, au latin, au grec et même à diverses langues négro-africaines. La culture linguistique de J. L. est d'une extraordinaire étendue, tant par la familiarité avec les langues elles-mêmes que par la connaissance en profondeur des modèles linguistiques.

Auditeur de Gustave Guillaume à l'EPHE, J. L. s'est peu à peu détaché de la psycho-mécanique du langage pour en arriver à des conceptions inconciliables avec le guillaumisme et qui se rapprochent (mais leur caractère original permet difficilement de les classer!) des vues de la sémantique fonctionaliste : en ce sens ce livre avait sa place dans la collection dirigée par E. Coseriu. Mais on ne se détache pas facilement de l'enseignement de G. Guillaume, et tout au long de cette réflexion d'une exemplaire probité, J. L. se définit par référence ou par opposition au guillaumisme. Tour à tour il s'en prend à ce qui lui semble des « explications ad hoc », il critique la part d'arbitraire qui à son avis entre dans le partage des signes sur les deux versants du cinétisme et surtout il réfute fortement l'hypothèse de l'isomorphie. Sa critique, habilement menée, met le doigt sur d'incontestables faiblesses (quelle théorie n'en a pas ?), mais il ne me semble pas cependant qu'elle soit sans réplique possible.

J. L. dénonce p. ex. la tautologie de certaines « explications » du subjonctif. « On emploie l'indicatif après espérer, dit le guillaumien, parce qu'on a dépassé un seuil dans la chronogénèse; on emploie le subjonctif après désirer, parce qu'on reste en deça du seuil. — Comment savez-vous qu'on reste en deça du seuil ? demande le linguiste naïf. — Mais parce qu'avec désirer, on emploie le subjonctif, rétorque le guillaumien ». Présentée de la sorte, l'explication a, en effet, toutes les apparences de la circularité. Mais il semble que le bon sens a conduit là à une simplification excessive. On sait que la théorie guillaumienne n'a rien de commun avec les « hypothèses de travail » (Principes, p. 48): la théorie qui, certes, doit aller à la « rencontre des faits » prend néanmoins son départ à un certain nombre de principes (les « inévitables de la pensée commune » qui seuls garantissent sa cohérence et seuls lui donnent sa portée. La théorie du subjonctif doit donc sa force, non seulement à son adéquation aux faits, mais surtout à la généralité d'un système qui est le garant de sa puissance explicative. Qu'est-ce en effet qu'expliquer, sinon rattacher les théories toujours partielles

que l'on construit à partir des faits à une conception d'ensemble des mécanismes linguistiques, où elles trouvent leur sens véritable ?

Je ne crois pas non plus que le partage entre les deux versants du tenseur dépende en rien de la fantaisie de l'analyste. Bien entendu, on peut concevoir l'infinitif, p. ex., comme le résultat d'une neutralisation. Mais on abandonne alors un des principes fondamentaux du guillaumisme, à savoir que le langage répète inévitablement en lui-même les mécanismes de sa construction : or qui dit construction dit complexification croissante. Que l'on puisse refuser ce principe, cela est indiscutable. Mais dès lors qu'on l'admet, l'hésitation sur l'orientation du cinétisme disparaît, à l'exception bien entendu de cas particulièrement difficiles.

Reste le problème de l'isomorphie. En dépit de la critique très pertinente que l'on trouvera dans ce livre, il faut reconnaître cependant au purisme guillaumien une force singulière : pour G. Guillaume, rien n'apparaît au plan des « signifiés de puissance » qui ne soit véhiculé par des signes. Dès lors, l'onomasiologie n'est rien d'autre qu'une reconstruction a posteriori, à partir des signifiés que les langues ont élaborés, de systèmes savants, purement artificiels, et par là même dépourvus de pouvoir explicatif. Ceci dit, je partage pour ma part la conviction de J. L., qui voit cependant dans les systèmes onomasiologiques une approche quasi indispensable. Ce que, personnellement, je préfère appeler « structures noématiques », pour peu qu'elles s'appuient sur l'analyse effective des langues naturelles et non sur quelque apriorisme qui les rendraient inopérantes, me paraît indispensable à la construction d'une théorie sémantique qui refuse la circularité. Le système conceptuel construit ici par J. L. pour rendre compte de la voix pronominale et de faits connexes me paraît d'une remarquable cohérence. La distinction de la valence, de l'incidence, de la diathèse, est défendue avec rigueur et clarté. Sans doute l'innovation terminologique a-t-elle quelquefois dans ce livre des tendances envahissantes, mais il faut reconnaître qu'elle n'est jamais gratuite (la notion d'iconème p. ex., définie p. 16, correspond incontestablement à une réalité).

C'est donc un ouvrage de grande portée théorique que nous donne ici J. L. : une réflexion approfondie et remarquable de cohérence y est constamment appuyée par une étonnante diversité de faits. Le titre laisse prévoir un second (voire un troisième ?) volume : on l'attend avec beaucoup d'impatience.

Robert Martin.

Ruggero M. Ruggieri, Romanità e cristianesimo nell'Europa medievale, Aspetti e problemi, Edizioni Studium, Roma, 1975, p. xv et 279.

L'auteur dresse un vaste tableau, détaillé et succinct, de la culture médiévale poussant même jusqu'à l'Orient : Grèce, Bulgarie, Roumanie, Russie. Il suit l'intersection de cette culture : à côté des genres littéraires entrent en jeu la peinture et la représentation, la musique et le chant, la statique et le mouvement, les arts et l'architecture, la récréation sacrée et profane du corps et de

l'esprit. Il s'arrête devant toutes ces manifestations, soit pour montrer par quels moyens la culture ecclésiastique et religieuse a promu ou accompagné, d'une façon suggestive et souple, tous les genres littéraires, soit pour relever la participation de cette dernière dans toutes les manifestations de la société, spécialement dans celles de caractère populaire et collectif en contact avec les célébrations des rites.

L'ambitieux dessein d'embrasser et resserrer tant de courants de pensée et de culture repose autant sur la culture et la connaissance étendues de l'auteur, fruits d'une longue expérience et de longues méditations, que sur les résultats et les recherches de tant d'autres savants dont les citations et les opinions tombent bien à propos pour renforcer la valeur d'un des aspects fondamentaux de l'ouvrage de M. Ruggieri : l'Église a imposé une empreinte personnelle, une direction, une validité terrestre et transcendantale à toute cette culture de notre continent. On se trouve devant une symbiose harmonieuse entre religion et culture : la première adoucit et rend civiles les âpretés de la seconde.

De plus, les observations, les explications et les commentaires qui accompagnent constamment les considérations et les analyses de l'auteur sont de nature à rendre la lecture compréhensible même à ceux qui ne possèdent pas une préparation spécialisée dans ce domaine. Cette qualité pédagogique n'est pas un mince mérite.

Pour passer maintenant à un autre aspect de ce vaste panorama culturel, il faut aussi souligner qu'un des facteurs importants de cet ensemble, bien que son influence soit difficile à préciser, c'est le peuple. L'importance du peuple doit être soulignée d'une façon spéciale, car toutes ces légendes sur lesquelles s'établissent les genres littéraires au Moyen âge n'auraient pas pu être créées et subsister sans l'enthousiasme du peuple qui les avait transformées par sa fantaisie dans ses chants et dans ses contes pour les restituer ensuite aux clercs et aux jongleurs. C'est grâce aux jongleurs et aux clercs mais aussi au peuple que, par exemple, les noms de Roland et d'Olivier, et de Karl, ont été répandus d'un bout à l'autre de l'Europe. Cet aspect de la question, pour ce qui touche aux légendes carolingiennes, a été très bien précisé par L. S. Olschki que M. Ruggieri cite notamment à la p. 149 de son livre.

Bref, l'investigation de M. Ruggieri s'impose par sa vision humaine et humaniste qui aide l'auteur à pénétrer l'argument dans son essence et dans son unité malgré la diversité littéraire, artistique et culturelle.

Une préface de l'auteur, une indication bibliographique (avviamento bibliografico) et des index analytiques accompagnent l'édition.

I. PETKANOV.

## DOMAINE ITALIEN

Gerhard ROHLFS, Vocabolario dei dialetti salentini (Terra d'Otranto), tre volumi, Congedo Editore, Galatina, 1976.

Ristampa fotomeccanica, pubblicata com il patrocinio dell'Università degli Studi di Lecce. Premessa di Carlo Prato. Presentazione di Mario D'Elia.

Le due estreme penisole dell'Italia meridionale, la Calabria e il Salento, a cui Dante allude nei versi del Paradiso, VIII, 61-62 (Quel corno d'Ausonia che s'imborga/Di Bari, di Gaeta e di Catona) hanno avuto la fortuna di essere state visitate dal più illustre glottologo romanzo contemporaneo, Gerhard Rohlfs, nel corso degli ultimi cinquant'anni. Dalle sue ricerche e dalla raccolta dei materiali linguistici (lessicali e onomastici) è nata l'opera del Vocabolario dei dialetti salentini, che ora viene ripubblicata dal benemerito editore Congedo di Galatina sotto la direzione scientifica del prof. Carlo Prato, preside della Facoltà di Lettere dell'Università di Lecce, in ristampa anastatica : la prima edizione aveva visto la luce a Monaco di Baviera negli anni 1956-1961, presso la Bayerische Akademie der Wissenschaften. L'edizione salentina è arricchita da numerose fotografie e carte geografiche fuori testo, che commentano e integrano, in modo felice, il Vocabolario. La tesi «positivistica» dei Wörter und Sachen trova in quest'opera una convincente dimostrazione : già il Rohlfs aveva provveduto, nell'edizione monacense, ad illustrare con disegni e vignette alcuni vocaboli designanti oggetti e strumenti di lavoro o di uso domestico. Quei disegni erano tratti da fotografie, che il Rohlfs aveva eseguito personalmente in anni lontani, durante le sue « campagne di scavo » nel territorio pugliese. Questo repertorio di Wörter und Sachen assume un valore antiquario notevole, se consideriamo che il mondo rurale e artigianale, il mondo dei contadini, dei pastori, dei fabbri, delle tessitrici è ormai al tramonto. Al Vocabolario ci rivolgeremo come ad una fonte di documentazione per certi aspetti unica e senza dubbio degna di fiducia: la diligenza e l'esattezza del raccoglitore sono troppo note perché se ne debba ancora sottolineare la probità. Si può talvolta essere in disaccordo con il Rohlfs su qualche etimologia (ma le etimologie rohlfsiane sono piuttosto rare e prudenti), comunque bisogna riconoscergli sempre la ricchezza e la precisione nella raccolta delle voci, tutte controllate sul terreno, tutte trascritte con rigore scientifico, senza tuttavia l'ingombro di astrusi segni diacritici, tanto che anche il lettore comune si rende conto facilmente della esatta pronunzia di ogni vocabolo.

In margine a un'opera così importante ci sia consentito soltanto di offrire due contributi a proposito di due lemmi : giuánna ((I, p. 258) e recchione (II, p. 537).

E' chiamato giuánna (sciuánna, ciuvánna) un « recipiente di latta per travasare l'olio », disegnato anche nella vignetta 24 a, alla pag. 155 : l'etimo dal nome proprio Giovanna, proposto dal Rohlfs, è senz'altro convincente. Interessanti sono i confronti che si possono fare con il francese e altre lingue europee. Nel Dictionnaire étymologique de la langue française 4 (Paris, 1964) di O. Bloch e W. von Wartburg, a pag. 177 si legge l'etimologia di dame-jeanne (a. 1694):

Mot qui a circulé comme terme de marine, d'où l'it. damigiana, l'angl. demijohn, etc.; l'arabe damâdjana est récent et également empr., et non la source
des mots européens. Le mot est probabl. comp. de dame et Jeanne, donné par
plaisanterie à un récipient, suivant un procédé répandu, cf. christine 'grande
bouteille en grès 'en normand, jacqueline 'cruche de grès à long ventre, en
usage dans le Nord 'etc. » L'etimo arabo sembra ora definitivamente confutato dal salentino giuánna, nome di donna dato al recipiente par plaisanterie:
un altro caso simile è quello di giampáulu (ciampáulu, ciampòvulu), anch'esso
registrato dal Rohlfs (I, p. 257): « brocca di creta a bocca larga per versare il
vino », dal nome proprio Giampaolo.

La voce recchione ha due significati. Il primo è «colpo dato nell'orecchio», il secondo « pederasta »: in quest'ultimo senso essa è piuttosto diffusa, come attestano le numerose varianti ricchiòne, ricchiòni, racchione, rricchiòni, rricchiòna. La sua area di diffusione si estende a tutto il meridione: nel Veneto si trova attestata la voce recia 'orecchia' per 'pederasta' (cfr. E. Ferrero, I gerghi della malavita dal Cinquecento a oggi, Milano, 1972, p. 218, s. v. ricchione). Il Rohlfs, a proposito dell'etimologia, rimane incerto e si chiede: « perché ha gli orecchi grossi? ». Infatti ricchione vuol dire « colui che ha orecchie grandi », ma è evidente che questa caratteristica somatica non ha alcun rapporto, né fisiologico né tradizionale, con la pederastia. La sua spiegazione va ricercata, a nostro avviso, non già nell'àmbito degli uomini ma in quello degli animali. Bisogna quindi scoprire quale animale avesse per gli antichi le due caratteristiche, degli orecchi grossi e della pederastia, unite insieme.

La lepre in greco era chiamata λαγώς: la sua peculiare caratteristica era quella di avere lunghe orecchie. Il poeta Meleagro (Antologia Palatina, VII, 207, v. 2) la denomina « orecchiuta »: οὐατόεντα λαγών; e così pure la chiama Virgilio (Georgiche, I, v. 308): auritos lepores. Anche i grammatici la definiscono nello stesso modo (Etymologicon Magnum, 554. 22): λαγώς, ὁ μεγάλα ὧτα ἔγων.

Gli etimologisti moderni hanno spiegato, in maniera convincente, il suo nome come quello dell'animale « che ha le orecchie molli, penzoloni ». Nell'Indogermanisches etymologisches Wörterbuch (I, Bern-München, 1959, p. 959) di J. Pokorny, sotto la radice i. e. (s)ləg-: 'schlaff', è registrato λαγώς 'Hase' (\*(s)ləg-ōusos 'mit schlaffen Ohren'). E lo Chantraine (P. Chantraine, Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots, Tome III, Paris, 1974, p. 612) spiega il nome della lepre così: « On est parti de \*λαγ(ο)-ω[υσ]ος, composé descriptif de \*λαγος 'mou' (cf. λαγαίνω) et du radical de οῦς 'oreille', d'οù λαγωός par contraction λαγώς, et par analogie avec la flexion thém. usuelle λαγός (...). Même procédé dans ossète tärqus 'lièvre' (longues oreilles), persan xargōs' oreilles d'âne' (...) berber. bu tmezzīn 'animal aux longues oreilles' ». Per quanto riguarda l'area romanza, la lepre è chiamata aricchjuta in Corsica (cfr. P. A. Faré, Postille italiane al REW, Milano, 1972, p. 39, n. 793, s. v. auricula).

Dopo aver dimostrato che la lepre era considerata « animale orecchiuto » presso greci, latini e romanzi, cerchiamo ora di investigare se essa era — per gli antichi — anche « animale pederasta ».

Nel Corpus paroemiographorum Graecorum (II, Göttingen, 1851, p. 496) di E. Leutsch e F. G. Schneidewin si legge che « anche la lepre maschio partorisce e può fare figli e avere i dolori del parto, sicché non manca dell'uno e dell'altro sesso (ώς τῆς φύσεως μὴ ἀμοιρεῖν ἑχατέρας) ». Plinio (Storia Naturale, VIII, 81, 3) riferisce la stessa notizia, desumendola da fonti greche : « Idem (sc. Archelaus auctor est) utramque vim singulis inesse, ac sine mare aeque gignere. »

Dunque la lepre aveva fama di animale sessualmente ambiguo: se non proprio pathicus, certamente ermafrodito. Nell'Eunuco di Terenzio, al v. 426, si può cogliere una battuta contro un cinedo, il quale tentava di fare la corte ad una donna: « Lepus tute es, pulpamentum quaeris? » Qui l'allusione alla lepre sembrerebbe avere soltanto significato culinario (Tu sei lepre da mangiare, e chiedi il companatico?), ma non possiamo escludere una boutade contro il cinedo, bisessuale come la lepre (Tu sei pederasta, e chiedi il companatico?).

Pertanto *ricchione* si spiega come soprannome della lepre, animale ermafrodito e *pathicus*: con metafora non incosueta (vedi il caso di *cornuto* 'animale con le corna', 'bue' e quindi 'marito tradito'), la voce è passata, nei dialetti meridionali, ad indicare il pederasta.

Franco Mosino.

## DOMAINE FRANÇAIS

ÉTUDES.

Bodo Muller, Das Französische der Gegenwart — Varietäten, Strukturen, Tendenzen, Heidelberg (Carl Winter) 1975, 254 p.

Dès le titre et le préambule, Bodo Muller précise la portée de son ouvrage : dégager de façon méthodique, en alliant les perspectives synchronique et diachronique, les variétés, structures et tendances du français d'aujourd'hui, ou plutôt des français d'aujourd'hui, qui recèlent dès à présent la langue de demain. L'ouvrage se veut didactique et, comme tel, c'est un excellent manuel par sa présentation, qui utilise toutes les ressources de la typographie pour mettre en relief ou développer des points particuliers en plus petits caractères (par ex. accession du francien au statut de langue nationale p. 112-113, le français canadien p. 124-125, hypercorrectismes p. 137-138), par sa progression nette et rigoureuse, des schémas, une dizaine de cartes. Mais c'est un manuel qui rassemble les réflexions d'un romaniste expérimenté, qui a pratiqué bon nombre d'ouvrages spécialisés, cités en lieu et place, sans oublier la réalité vivante révélée par les journaux; le lecteur désireux d'approfondir tel ou tel aspect du français se reportera à la bibliographie sélective qui termine utilement le livre p. 244-250. Le style de manuel conduit évidemment à des développements inutiles aux spécialistes (sur l'analyse des éléments constitutifs d'une langue p. 90-91 ou l'apprentissage du langage chez l'enfant p. 135) ou bien à des redites, quand certains niveaux de langue se recoupent (causes

de la crise du français p. 29-33, rappelées p. 38; argot et français populaire p. 174 et p. 187; code écrit opposé au code oral p. 74-75, retrouvé p. 206-208 dans l'opposition français familier/norme), répétitions pédagogiques d'ailleurs pleinement assumées par des renvois. Les impératifs d'un manuel ne semblent cependant pouvoir justifier, dans la liste des langues romanes parlées en France (carte p. 13), l'absence du francoprovençal, que des allusions introduisent toutefois par la suite, p. 10, 14, 112, 126, 131, carte p. 132.

Le premier chapitre tente de cerner la francophonie, tant en France où se pratiquent d'autres parlers, romans ou non, que hors de France. Tout en constatant le recul du français devant l'anglais comme langue internationale ou diplomatique, B. Muller confirme son maintien dans la communauté européenne comme « langue de communication, langue fonctionnelle, langue véhiculaire, langue de culture » (p. 22).

Mais de quel français s'agit-il? Le chap. II (p. 23-35) vise à en dégager une définition conforme à la réalité. Bien que les Français cultivés aient tendance à confondre le « bon usage » avec la langue des « bons auteurs » qui se réclament des « classiques », il est temps de « rompre résolument avec la conception d'une langue moderne étroitement dépendante de la langue du passé » (intr. du GLLF). Malgré les différents organismes créés depuis 1926 pour sauvegarder l'unité et la pureté de la langue, tout en l'adaptant au monde moderne (intéressante énumération p. 26-28), il existe une crise du « bon français », dont les causes sont examinées tour à tour p. 29-33 : il était bon qu'on dît enfin que nos lycéens ne parlent plus et ne comprennent même plus la langue de Racine et de Saint-Simon. En fait, le problème gît dans la définition du français par rapport aux français réellement parlés, que B. Muller a méthodiquement étudiés sous 7 approches, chronologique, formelle, quantitative, diatopique, diastratique, qualitative, pour terminer sur la délicate question de la norme.

- I. Aspect chronologique p. 36-56 (ou mieux : diachronique, avec long point d'orgue sur les 20 dernières années). Depuis la 2º guerre mondiale, le français est à considérer dans une réalité socio-culturelle, politique, technicienne, qui explique ses tendances actuelles. Il ne faut cependant pas oublier que toute synchronie est le point d'arrivée, ou une coupe, d'une diachronie et que toute diachronie résulte de la succession d'une série de synchronies ponctuelles; ainsi, les cent premiers mots du vocabulaire fondamental du fr. actuel existent dans le lexique depuis 1300 (p. 43). Cependant les dernières années ont amené d'importants changements dans tous les domaines linguistiques, lexique et formation de mots, morphologie, phonologie et syntaxe (ex. précis p. 51-56).
- 2. Aspect formel p. 57-89. Bien que le fr. écrit ait tendance à représenter la langue et que la graphie garantisse l'unité du français au-dessus des réalisations individuelles, locales, temporelles, B. Muller, sur les traces de Martinet, H. Walter, Gougenheim, etc., jette un regard réaliste sur phonèmes et graphèmes du fr. d'aujourd'hui, sur les différences entre code écrit et code oral et un vocabulaire écrit qui s'aligne de plus en plus sur le français parlé je discuterais volontiers l'équivalence des exemples donnés p. 74-75, mais ce

serait dans le cadre de *mon* idiolecte. Les considérations sur la syntaxe sont moins claires et moins convaincantes (notamment en ce qui concerne les liaisons du fr. cultivé p. 88) que les tableaux rassemblant la morphologie verbale du fr. parlé actuel p. 83-84.

- 3. Aspect quantitatif p. 90-106. Ici intervient la fréquence, qui ne concorde pas forcément avec la disponibilité chez un individu ou une distribution régulière dans un discours. L'inventaire des phonèmes du fr. actuel affirme une richesse vocalique peu exploitée, encore diminuée par la prononciation relâchée qui rapproche le français d'une langue consonantique comme l'allemand (p. 94). Comparaisons et sondages rassemblés dans des tableaux constatent l'importance du passé composé pour la morphologie (p. 98) et, pour le lexique, les nombres variables des entrées dans les différents dictionnaires (p. 101), qui ont suscité l'Élaboration du Français Fondamental en 1951; la syntaxe reste, dans ce chapitre, la parente pauvre.
- 4. Aspect diatopique p. 107-134. On ne parle pas le même français partout, sans que l'accent régional empêche la compréhension. Sous la couche de la langue commune (générale, nationale, officielle), la différenciation géographique existe sous la forme de langues régionales, où il convient de distinguer les fr. régionaux, les dialectes français (qui rassemblent des parlers locaux) et les langues ethniques ou langues minoritaires non françaises, qui sont parfois confondues avec les dialectes à cause de leur fonction identique. B. Muller prend nettement position: on ne peut définir le fr. commun, issu du francien et enrichi par des emprunts aux dialectes et langues ethniques (chiffres et ex. intéressants p. 114), sans recourir à la diachronie. Sa définition du fr. végional est prudente : il y voit un registre, régionalement ou même localement limité, utilisé par les locuteurs d'une région (ou éventuellement d'un endroit) et pas seulement entre eux, que des francophones d'autre origine géographique localisent comme « français de A, B, C... » ou qualifient de français « avec un accent » (p. 116). Chapitre particulièrement intéressant, avec des régionalismes lexicaux (près de Paris, Lyon, Suisse romande), phonologiques et phonétiques avec un essai de caractérisation des accents, morpho-syntaxiques (fr. de Marseille p. 123), sans oublier une description du fr. canadien. Comme le latin s'est autrefois fragmenté en variétés régionales, le fr. commun s'est fragmenté en fr. régionaux. sans d'ailleurs risquer le sort du latin pour autant. Reste toutefois le problème des fr. régionaux d'outre-mer.

Dialectes (aire étendue) et parlers (plus ponctuels) français sont dus à la différenciation du latin vulgaire en Gaule du Nord. Ils n'ont pas de norme, pas plus d'ailleurs que les fr. régionaux, mais les locuteurs savent qu'ils ne parlent pas « le français ». L'exemple du picard pose le problème des limites dialectales (p. 128-131) et, sous l'angle évolutif, la « dédialectalisation » du Centre s'oppose à l'originalité vivante des zones marginales (Alsace, Midi, hors de France).

5. Aspect diastratique p. 135-182. A cette différenciation horizontale s'ajoutent des variations verticales par les registres des différents groupes sociologiques, car la langue est un phénomène socio-culturel et toute question linguistique

relève peu ou prou de la sociolinguistique. L'ancienne différenciation par classes sociales a cédé le pas aux sociolectes, ou mieux aux langues de groupes, particulières à telle profession, telle spécialité, tel âge, tel sexe, etc. Actuellement la généralisation du fr. commun a réduit certaines différenciations et c'est le lexique, avant tout, qui situe un locuteur tant régionalement que socialement, un sujet parlant pouvant d'ailleurs jouer sur plusieurs registres selon son interlocuteur. Malgré des limites parfois floues, B. Muller illustre ces variantes diastratiques en opposant certaines caractéristiques du langage des femmes et des hommes (p. 138-141), des diverses générations (p. 141-144), des localisations sociales selon la famille, l'enseignement suivi, la domiciliation (p. 144-148). L'exemple des variantes professionnelles ou technolectes est particulièrement développé (p. 148-173), avec morpho-syntaxe, lexique et formation de mots, sémantique, naissance de vocabulaires techniques qui peuvent interférer entre eux ou avec la langue commune, différenciation possible en langue écrite, langue de communication et argot de métier : on a bien l'impression que, pour l'auteur, ces technolectes constituent le plus grand danger pour l'unité et l'homogénéité du français. Dernier exemple, l'argot (p. 174-182) n'est pas facile à définir : bas langage, argot de métier, jargon des sciences, langue des marginaux; c'est avant tout une langue parlée, instable dans son phonétisme, sa morphologie, sa surabondance lexicale, qui se caractérise essentiellement par une déformation de la langue commune (ex. variés et regroupés p. 179-181). Certaines créations argotiques ont obtenu droit de cité dans le fr. commun, surtout depuis le XIXe siècle, processus encouragé ensuite par certains écrivains ou le cinéma, sans oublier les motivations contestataires ou le snobisme.

6. Aspect qualitatif p. 183-215. On parle de « bon français » et de « mauvais français », par opposition à une norme, le « bon usage », qui se situerait entre le fr. cultivé et le fr. courant. Quelques comparaisons lexicales et syntaxiques distinguent les fr. cultivé, courant, familier, populaire, vulgaire. Sans doute, les registres extrêmes, fr. populaire et fr. cultivé, sont-ils fortement différenciés et ressentis comme tels par les différents locuteurs, mais depuis le xixe siècle les cloisons sociales ne sont plus étanches et l'on serait tenté de regrouper fr. courant, familier sous la dénomination de fr. relâché, fr. populaire et argotique comme bas langage. Actuellement, chaque situation a son niveau de langue et le « bon français » serait alors celui que requiert une situation bien définie. Les dictionnaires de l'Académie ont perdu leur autorité et le classement dépend, dans tel dictionnaire, du classement individuel du lexicographe, avec déclassement et surclassement possibles selon les ouvrages envisagés (cf. tableau éclairant p. 188-189). Au bas de l'échelle, le fr. vulgaire est à distinguer de l'argot; comme lui, il appelle les choses par leur nom sans ménagements, mais un vulgarisme est un mot de haute fréquence et connu de tous, même si la décence interdit son utilisation, alors que le mot d'argot reste un mot de groupe; ce sont des mots anciens, alors que l'argot crée sans cesse des néologismes; ce sont des termes directs, alors que l'argot multiplie les métaphores affectives, rejoignant ainsi paradoxalement la préciosité; longtemps, les

mots vulgaires, pourtant connus, n'ont pas été écrits; cependant, l'évolution des mœurs et le laxisme moral actuels feront passer bien des termes vulgaires dans le fr. populaire ou familier. Le fr. populaire ne satisfait pas aux prescriptions de la norme, mais forme dans la langue un système cohérent. Historiquement, c'est la langue de la petite bourgeoisie et du peuple, qui se sépara au XVIIe siècle de la langue de la Cour. Aujourd'hui, c'est la langue des gens de scolarité limitée, ou/et la langue spontanée de la communication (indépendamment des différenciations diastratiques envisagées plus haut), avec des empiétements possibles sur le fr. familier ou sur l'argot. Plutôt qu'une détérioration du bon usage, il s'agit d'un français qui a librement évolué depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, selon la dynamique Nature-Culture. La plupart des francophones disposent, selon la situation, des deux registres qui interfèrent l'un sur l'autre, avec actuellement une influence croissante du fr. populaire sur le bon usage par la généralisation de la langue parlée dans les mass-media. C'est en somme l'évolution naturelle de la langue, où se perpétuent des traits de l'ancien fr. et des tendances proscrites par la norme (nombreux ex. significatifs p. 196-202). Cette langue en devenir pourrait donc bien contenir le fr. potentiel du XXIe siècle! Lexicalement, le fr. pop., surtout depuis le XIXe siècle, forme relais entre d'une part les dialectes et l'argot, d'autre part la norme et la langue commune qu'il est destiné à enrichir continuellement. Le fr. familier s'utilise en famille, au travail, en situation détendue, entre égaux ou de supérieur à inférieur en entretien privé. Il ne déclasse pas comme le fr. pop., tout en restant comme lui marqué de spontanéité et d'affectivité, mais relie les interlocuteurs; ce que B. Muller illustre d'exemples phonétiques, syntaxiques, lexicaux, sémantiques, où s'opposent fr. cultivé et fr. familier. En fait, fr. familier et fr. pop., seulement parlés au début, sont à la norme actuelle ce qu'était le latin vulgaire des premiers siècles de notre ère au latin écrit d'alors (p. 209). Le fr. cultivé (fr. soigné, choisi, langage recherché ou soutenu) se place qualitativement au-dessus de la norme, prescriptive ou statistique (p. 209-215). Il tire son prestige du principe que le mieux vaut plus que le strict nécessaire et que le maintien de normes anciennes par une minorité cultivée est heureux. Cependant, s'il n'est pas adapté à la situation, ce registre court le risque de l'excès et de l'artificiel et tombe dans la préciosité. Il a sa place dans le langage écrit comme dans le langage oral, ce qui le différencie des autres registres envisagés jusque-là. Malgré le recul du fr. écrit et de la culture écrite, il se maintient dans les articles, dissertations, exposés, discours officiels, etc. comme continuateur du fr. classique. Subjectivité et spontanéité des fr. pop. et fam. ont disparu au profit de l'information. C'est le seul registre à fonction poétique, selon la terminologie de Jacobson, où le mot n'est pas seulement instrument, mais aussi objet de la communication. Il est particulièrement conservateur, voire archaïsant dans tous les domaines (ex. p. 210-215). Il prolonge la langue littéraire classique en s'appliquant à l'expression nuancée, en syntaxe comme en vocabulaire, malgré le principe d'économie.

Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré à la norme, qui désigne soit un ensemble de prescriptions, soit la réalisation de cette norme prescriptive (utile distinction de anormal et anomal, p. 216). La norme linguistique prend place parmi les nombreuses normes sociales qui préexistent à l'individu et dont l'arbitraire est masqué par l'habitude ; elle vise à l'intercompréhension maximale et doit sauvegarder la vision du monde qui s'exprime à travers une langue donnée. En fait, c'est un registre de la langue, un registre-étalon qui sert surtout à marquer les différenciations dans l'espace, le temps, les réalisations formelles, etc. La norme peut être individuelle ou sociale, prescriptive ou statistique. C'est par un idiolecte qui s'élargit à d'autres qu'une norme phonétique ou lexicale peut évoluer, l'infraction pouvant être délibérée et littéraire; de toutes façons, il y a tension entre le dynamisme créateur de l'individu et le conservatisme stabilisateur et sélectif de la communauté. La norme statistique, qui représente en principe l'usage, n'est pas rigoureusement démocratique, car elle est maniée par des linguistes; même la norme des régiolectes ou sociolectes émane en général des centres urbains ; malgré des approximations inévitables, c'est là cependant que peut se deviner l'avenir de la langue. La norme prescriptive est indépendante de l'usage, c'est elle qui définit le « français », soit écrit, soit parlé, d'une façon idéale. Son origine est à rechercher dans l'accession du francien au statut de langue générale pour raisons politiques et dans la préminence attribuée au langage de la Cour au xviie siècle, relayée par la bourgeoisie cultivée de Paris et les « bons écrivains » après la Révolution. Elle fut précisée et soutenue par l'action des grammairiens et lexicographes de l'Académie Française et autres (évocation concise et utile p. 236-236). Malgré certains flottements et un retard chronique sur la réalité linguistique, ce modèle idéal est soutenu et entretenu par les grammaires, les dictionnaires et traités, des journaux, l'enseignement, les cadres supérieurs, des hommes de lettres, etc. Mais la langue est, en somme, un système de diasystèmes et, si la norme a longtemps profité du prestige social de la bourgeoisie parisienne, la tension entre norme idéale et statistique semble avoir disparu de 1945 à nos jours. Dans le français à venir, prédit B. Muller, bon usage et usage coïncideront à nouveau comme avant le XVIIe siècle.

Cet ouvrage offre le grand avantage de rassembler des points de vue éparpillés en général dans de nombreuses études plus spécialisées. On peut également apprécier que la langue soit considérée à la fois dans son présent et dans son évolution, du passé à un avenir plus ou moins proche. Il était bon enfin que ce fût un étranger qui examinât les langues parlées en France, avec sans doute plus d'impartialité qu'un linguiste français, que ce soit face à l'occitan (p. 10) ou au français parlé en Indochine ou au Québec, et réfléchît au français qu'on parlerait demain.

A. Elsass.

Marie-Louise Moreau, «C'est»: étude de syntaxe transformationnelle, Université de Mons, 1976, 242 pages.

Disciple de Ruwet et de Gross, Marie-Louise Moreau approfondit, dans cet important ouvrage, une réflexion sur la syntaxe de /C'est/ qui constituait déjà le sujet de sa thèse de doctorat, soutenue à Liège en 1970.

Disons tout de suite que l'enjeu d'une telle recherche est décisif pour l'avenir de la linguistique transformationnelle. En effet, on peut se demander a priori si les phrases à séquence /c'est/, si difficiles à formaliser, trouveront un traitement adéquat dans une théorie syntaxique qui cherche à mettre en place des mécanismes universels et fuit toute solution ad hoc. De surcroît, est-il légitime d'étudier ces structures dans le cadre d'une linguistique de la phrase alors que, bien souvent, leur fonctionnement implique un recours au contexte discursif ou une référence à la situation extra-linguistique?

M.-L. Moreau concentre son attention sur trois types de constructions : Les phrases a détachement, du type Mon oncle, c'est un général (terminologie de Gross).

Les phrases clivées (en anglais « cleft sentences » — expression empruntée à Jespersen) : C'est le coq qui a chanté.

Les phrases pseudo-clivées (« pseudo-cleft sentences ») : Ce que je veux, c'est du champagne.

L'auteur, sans leur consacrer un chapitre spécial, aborde aussi le cas des phrases PSEUDO-PSEUDO (terme employé par Bach dans « Anti-pronominalization » M. I. T. 1969). Comparons : Ce qu'a gagné Mao, c'est la bataille contre la misère : pseudo-clivée (Mao a gagné la bataille contre la misère). Ce qu'a dit Mao, c'est la bible des Chinois : pseudo-pseudo (\*Mao a dit la bible des Chinois).

La parenté formelle de ces deux structures constitue une pierre de touche sérieuse pour les procédures génératives : nombre de dérivations proposées par Akmajian, Gross, etc., pour produire des pseudo-clivées, engendrent du même coup les pseudo-pseudo, ce qui est inacceptable.

Pour tenter de résoudre cette difficulté et quelques autres, M.-L. Moreau est amenée à repenser les notions de sujet et de prédicat : la compréhension des structures à séquence /c'est/ suppose une juste théorie de la proposition « A est B ». Refusant à la fois une définition sémantique du sujet (terme à extension moindre que l'attribut) et une définition étroitement distributionnelle (S. N. à gauche du verbe), l'auteur propose une série de tests opératoires pour distinguer un sujet et un attribut « profonds » qu'il appelle respectivement X et Y. Dans les phrases réversibles du genre : (1) Le nombril est le centre de l'individu, et (2) Le centre de l'individu est le nombril, les structures de surface homologues (A est B) recouvrent deux structures profondes différentes (X est Y pour (1); Y est X pour (2)). La seconde phrase serait issue de la première par une transformation appelée PERMUTATION-MIROIR (vocable emprunté à Harris). Le sujet « profond » X se reconnaît à plusieurs signes, notamment au fait que lui seul admet d'être inséré dans la séquence /c'est ... qui/. PERMUTATION-MIROIR est soumise à des contraintes à la fois syntaxiques (X pronom personnel et Y adjectif sont impermutables en langue standard) et sémantiques (X et Y doivent être dans un rapport d'identité ou d'inclusion réciproque). Sémantiquement, Un gendarme est un être courtois, ne se laisse pas permuter!

Abordant les « phrases avec détachement » dans le troisième chapitre, l'au-

teur y exploite les acquis précédents. Ainsi les phrases du type [A, c'est B] (Ton cousin, c'est mon ami! ou Mon ami, c'est ton cousin!) et celles du type [C'est B, A] (C'est mon ami, ton cousin! ou C'est ton cousin, mon ami!) sont toutes dérivées d'une même structure profonde [X est Y] (Ton cousin est mon ami), grâce à trois transformations fondamentales: Permutation-miroir, détachement à gauche, détachement à droite. La série totale des combinaisons peut s'écrire abstraitement ainsi: [X est Y], [Y est X], [X, c'est Y], [Y, c'est X], [C'est Y, X], [C'est X, Y].

Le chapitre est bien conduit et la mécanique générative y fonctionne apparemment très bien. Toutefois certains points font difficulté. D'abord M.-L. Moreau semble considérer que Permutation-miroir va de soi dans le cas d'une structure de base telle que : Le rire est le propre de l'homme. A notre avis, la phrase n'est pas réversible. L'affirmation Le propre de l'homme est le rire est logiquement fausse : le propre de l'homme, c'est aussi bien la pensée dialectique ou le langage articulé. Puisque le rire n'est qu'une des propriétés humaines, l'inclusion du sujet X dans la sphère de l'attribut Y devrait bloquer la permutation, conformément aux restrictions sémantiques envisagées dans le chapitre précédent. C'est dire que Permutation-miroir, qui supporte en partie l'édifice transformationnel de l'auteur, est d'un maniement délicat et ne saurait être mise sur le même plan que des manipulations purement formelles et sans danger comme détachement à gauche ou détachement à droite.

Dans le même chapitre, M.-L. Moreau consacre deux pages et demie à la structure présentative /C'est K/. Cette tournure si fréquente aurait mérité un examen plus approfondi. En outre, c'est un parti pris méthodologique discutable que de l'analyser comme une phrase détachée elliptique, amputée de son syntagme de gauche : (Arthur) c'est un costaud. Bien souvent, en effet, le démonstratif n'a aucun répondant nominal dans le contexte et fonctionne comme un index déictique pointé sur un élément extra-linguistique de la situation (C'est la nuit, C'est trois heures, etc.). En pareil cas /ce/ ne peut être introduit en cours de dérivation, à partir d'une phrase X estY. Par ailleurs, lorsque /ce/ implique un contexte verbal, il arrive fréquemment qu'il réfère à une phrase, voire à un énoncé fort long : il a alors valeur de résomptif. Les enquêtes statistiques que nous avons menées à ce sujet nous confirment que c'est même sa vocation essentielle. Là non plus il ne peut être engendré par une dérivation phrastique. Songeons à l'ampleur référentielle d'une expression conclusive comme : C'est là l'essentiel de ma théorie! Au lieu de référer vers l'arrière, /c'est/ peut aussi référer vers l'avant et annoncer tout un récit : C'était par un bel après-midi d'automne! Dans une phrase liminaire de ce genre, le contexte de gauche est réduit à sa plus simple expression! Faute d'une théorie de la référence qui distinguât clairement les emplois déictiques, anaphoriques ou cataphoriques de /c'est/, il était impossible de pousser très loin l'analyse.

Au lieu de présenter /c'est K/ comme une phrase détachée elliptique, l'auteur aurait pu tout aussi bien, dans le cadre de son hypothèse initiale, en faire

une clivée réduite ou une pseudo-clivée amputée et étudier ladite tournure dans les chapitres consacrés à ces dernières. L'arbitraire n'eût pas été plus grand. Ce n'est pas le moindre paradoxe d'un ouvrage sur /C'est/ que de ne pouvoir assigner une juste place à cette petite séquence. M.-L. Moreau a d'ailleurs conscience de ces difficultés et dans les deux pages consacrées à /C'est K/ sa gêne est sensible.

Le chapitre sur les « pseudo-clivées » est probablement celui qui a coûté le plus de peine à l'auteur. On y passe en revue toutes les dérivations imaginées par les transformationnalistes (Chomsky, Bach, Gross, Ross, Akmajian, etc.) pour rendre compte des phrases du type : Ce que je veux, c'est du champagne. Avec une admirable patience et une grande honnêteté intellectuelle, M.-L. Moreau examine chaque solution, en commente avec précision les avantages et les inconvénients. Hélas, au terme de ce long parcours de soixante-dix pages, le bilan est plutôt déprimant : aucune dérivation ne mérite d'être retenue. Telle engendre, d'un seul mouvement, pseudo-clivées et pseudo-pseudo, telle autre évite ce piège mais enfreint les principes de base de la théorie transformationnelle, enfin les moins mauvaises sont impuissantes à générer les phrases à focus adjectival variable : Ce qu'ils sont, c'est brutaux!

Le caractère irrécupérable de cette dernière structure incite M.-L. Moreau à envisager une modification radicale de la théorie : certaines phrases ne procéderaient pas des structures profondes engendrées par la composante de base, mais se conformeraient seulement aux principes qui régissent les structures superficielles. Cet ajustement est d'importance : ce n'est ni plus ni moins qu'un abandon du dogme chomskien selon lequel tout l'édifice transformationnel dériverait des structures de base. Comme le souligne sagement l'auteur : « La langue ne repose pas sur un ordre militaire où toute chose serait rigoureusement cataloguée ». Il aura fallu bien du labeur et de la science pour en arriver à ce constat qui s'impose naturellement à tout esprit non prévenu!

C'est dans le dernier chapitre sur les phrases clivées que la maîtrise de M.-L. Moreau et la fécondité de la méthode générative s'affirment avec le plus de force. Un seul et même mécanisme transformationnel permet d'engendrer à partir de la base [Ce QU P être] des phrases aussi différentes que C'est sur mon chat que vous êtes assis!, Est-ce que vous êtes assis sur mon chat?, C'est que vous êtes assis sur mon chat!, etc. Bref, les clivées sont mises en rapport avec des exclamatives, des interrogatives, des relatives... A l'aide de quelques transformations simples, on rend compte d'une grande diversité de formes. On retrouve ici la démarche sûre et convaincante qui caractérisait l'excellent article paru dans Langue Française en 1971 sur Qui/Que, relatifs et conjonctions (nº 11).

Les réserves que nous avons faites sur le travail de M.-L. Moreau portent davantage sur les présupposés de la méthode que sur les compétences de l'auteur, qui sont remarquables. A notre avis cet ouvrage de premier plan fera date dans l'histoire de la grammaire transformationnelle. Au centralisme un peu totalitaire de la linguistique chomskienne, fait place un système plus souple où les régions périphériques de la langue revendiquent une large auto-

nomie. A dire vrai, un sujet tel que /c'est/ ne pouvait que faire éclater le système. C'était une sorte de gageure que d'étudier une telle tournure dans le cadre d'une linguistique de la phrase alors que, de toute évidence, elle relève de la linguistique du discours. Le grand mérite de M.-L. Moreau est d'avoir assumé tous les risques de l'entreprise et joué le jeu génératif jusqu'au bout avec une belle constance et une parfaite probité intellectuelle. Ajoutons que l'ouvrage est fort bien écrit, composé avec art, et pédagogiquement très exploitable.

M. Maillard.

Ulrich Wandruszka, *Probleme der neufranzösischen Wortbildung*, Tübingen, Niemeyer, 1976, VIII-127 p. (Romanistische Arbeitshefte).

Il s'agit d'un manuel de morphologie lexicale qui se recommande par sa clarté et aussi par la qualité d'une information forcément sélective, mais bien à jour. Après un chapitre de définitions (sans doute le moins réussi : la notion de mot — en l'occurrence tout à fait centrale — n'est à vrai dire pas définie — et le livre de Rosetti qui garde cependant son actualité n'est pas cité — ; de ce fait, il est bien difficile de faire le départ entre flexion et suffixe), l'auteur étudie d'abord les faits de morphologie proprement dite (variations combinatoires, alliances possibles de suffixes, formes savantes et populaires : peut-être faudrait-il distinguer plus nettement variations phoniques et variations graphiques ; p. ex., p. 28, le passage -eux  $\rightarrow$  [OZ] devait être noté [Ø]  $\rightarrow$  [OZ] ; -eux  $\rightarrow$  -os- ; -tion redouble le n devant suffixe, sauf devant -al : il faudrait donc écrire, p. 29, opérationalisme, opérationalisation, si tant est que ces mots existent) puis les faits de sémantique et de syntaxe (suffixation, composition, préfixation. Un oubli parmi le sens des déverbaux : celui de sujet ou agent — ornement « ce qui orne » ; les ex., il est vrai, sont en petit nombre).

R. MARTIN.

Erwin Reiner, Studie zur Stellung des attributiven Adjektivs im neueren Französischen, Wien, Braumüller, 1976, 118 p.

Cette étude sur la place de l'adjectif épithète en fr. mod. prend la suite d'un livre que l'auteur a publié en 1968 sous le titre de *La Place de l'adjectif épithète en français* — théories traditionnelles et essai de solution (Vienne, Wiener Romanistische Arbeiten, VII; cr. dans le n° 32 de la *Revue*, p. 403-405, par Y. Le Hir). E. Reiner développe ici sa propre conception du problème.

L'hypothèse est que le sujet de l'énonciation peut adopter vis-à-vis de ce qu'il dit deux attitudes, selon qu'il considère sa prédication comme subjective (qu'il s'y « absorbe » — « versenkt ») ou au contraire comme objective (qu'il s' « élève » — « erhebt » — au-dessus de ce qu'il dit, pour en donner une vision extérieure, généralisante et autant que possible indépendante du moi) : à l' « absorption » s'oppose ainsi l' « objectivation ». La suite adjectif + substantif (AS) relève de l' « absorption » ; la suite substantif + adjectif (SA) de l' « objec-

tivation ». Dans le premier cas la *validité* de ce qui est dit se limite au locuteur (en d'autres termes : à l'univers de l'énonciateur) ; dans le second, la validité s'étend à l'ensemble des locuteurs possibles ou, si l'on préfère, à « tout » locuteur. En terme de logique, je proposerais d'écrire :

$$AS$$
,  $SIT_s$  ,  $LOC_L$  ,  $\dashv$   $Px$ 

(dans une situation donnée S, pour le locuteur L, il est vrai que Px)

$$SA$$
,  $SIT_s$ ,  $\forall LOC$ ,  $\rightarrow Px$  (Ce qui présuppose que  $\forall LOC$ ,  $\diamondsuit Px$ ).

(dans une situation donnée S, quel que soit le locuteur, il est vrai que Px).

Considérons (p. 19), les deux phrases suivantes (tirées de *Jeanne d'Arc* de Michelet):

... dans cet infernal cachot, chaque pierre avait des yeux...

... l'état déplorable de la prisonnière s'aggrave dans la semaine sainte par la privation des secours de la religion...

Par infernal (AS) et déplorable (SA), Michelet formule une prédication (un jugement) sur les réalités respectivement désignées par cachot et état. Mais par infernal cachot, il exprime personnellement le sentiment de commisération que lui inspire le destin de Jeanne en essayant, subjectivement, de se mettre à la place de l'héroïne : ainsi, il tente de faire naître chez le lecteur un sentiment comparable. En revanche la constatation d'un état déplorable est objective, en ce sens que l'auteur pense partager un sentiment qu'il croit général et qu'il présente comme tel.

Ainsi formulée, l'hypothèse de E. R. est assez éloignée de celle qu'a proposée G. Gröber (1888 et 1904), pour qui la subjectivité de AS est interprétée comme le signe de l'affectivité : les adjectifs relevant de l'affectivité seraient anté-déposables, non les autres. En fait, la subjectivité de la prédication n'est pas à confondre avec un quelconque contenu sémantique (encore que les adjectifs à contenu sémantique affectif se prêtent mieux que les autres à la prédication subjective) ; dans la formulation proposée plus haut, l'affectivité, au sens de G. Gröber, concerne P. La prédication subjective, au sens de E. Reiner, concerne l'opposition LOC<sub>L</sub>/VLOC.

L'hypothèse est testée sur une centaine d'exemples tirés de sept textes littéraires du xx<sup>e</sup> s. C'est l'occasion de commentaires extrêmement nuancés et d'études riches et souvent pénétrantes de contextes suffisamment larges pour éclairer pleinement les intentions du style et les nuances de l'expression. Un des mérites de l'ouvrage est dans la finesse des analyses stylistiques et dans le sens incontestable de la langue dont fait preuve un auteur rompu aux subtilités de l'explication de texte.

Au plan théorique, bien que l'hypothèse me paraisse une des meilleures qui aient été formulées, je ferai trois observations :

1. Une telle hypothèse est difficile, je ne dis pas à vérifier, car stricto sensu aucune hypothèse n'est vérifiable, mais à falsifier. Une interprétation très psychologisante comme celle-ci est quasi impossible à tester; peut-être existe-t-il, cependant, des confirmations autres que la seule intuition des textes. Par

exemple, il me semble d'une acceptabilité au moins douteuse (mais c'est à vérifier, et il s'agit là de vérification objective dans un corpus ou par la consultation d' «informants ») de substituer l'ordre AS à l'ordre SA dans la phrase suivante : Une parole aimable peut faire beaucoup de bien (\*Une aimable parole..., alors que l'on accepte : Une si aimable parole ne peut que me réjouir). Si AS paraît fonctionner si mal en « prédication universelle », c'est surtout que celle-ci rend moins probable la subjectivité au sens de E. R.

- 2. D'une façon générale, beaucoup de notions sémantiques utilisées dans ce livre ne paraissent pas suffisamment précises pour se prêter à aucune tentative, même timide, de formalisation : p. ex. l'opposition entre Koappellation et Kommentierung (notamment p. 16) me paraît insuffisamment justifiée (Koappellation : l'adjectif participe, avec le nom, à la délimitation du concept à exprimer ; Kommentierung : par l'adjectif, le locuteur fait part d'un jugement sur la réalité à désigner) : à supposer même que les adjectifs puissent ainsi être sous-catégorisés (j'en doute un peu...), on ne trouve, par la suite, aucune règle qui ferait intervenir cette opposition pour départager les suites SA et AS en suites acceptables et non acceptables.
- 3. Et pourtant, l'opposition SA/AS n'est pas une pure affaire de style. A cet égard, il me paraît gênant que l'antéposition habituelle de certains adjectifs (une jeune femme, une belle femme, une grande femme, une vraie femme...) doive trouver sa justification ailleurs que dans la théorie elle-même (notion de « cardidinalité » : ne faut-il pas faire un sort aussi à l'opposition entre des adjectifs catégorématiques et syncatégorématiques ? Jeune est syncatégorématique : la qualité « jeunesse » varie avec le substantif qualifié, elle est relative ; vert est catégorématique : la qualité « vert » est la même quel que soit le substantif dont elle est affirmée).

On comprend que le sujet ait découragé bon nombre de grammairiens. L'interférence de facteurs stylistiques paraît importante : les vertes campagnes « connotent » le style littéraire ou qui se veut tel. La pragmatique joue également son rôle (voyez cette grave question, employé par ironie : A. Daudet ne prend pas à son compte un sentiment dont il se moque ; cela est finement analysé, p. 49-50 : mais il paraît bien difficile d'intégrer de tels mécanismes à la description sémantique elle-même). Tout ici est dans les nuances : l'auteur a le grand mérite de ne pas les avoir étouffées sous quelque pesant appareil théorique. (Quelles singulières « intentions » viennent de me faire antéposer mes adjectifs... ?). Mais il semble bien que la théorie puisse encore être sensiblement améliorée et approfondie.

#### LEXICOGRAPHIE.

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Datations et Documents lexicologiques, publiés par B. Quemada, 2<sup>e</sup> série, fascicule 9, Paris, Klincksieck éd., 1976; in-8<sup>o</sup>, xvIII + 246 p.

Ce fascicule rassemble les fiches de 22 chercheurs. Un seul d'entre eux est remonté, dans ses dépouillements, jusqu'au XIIe s.; deux sont allés jusqu'au

xve s. C'est dire que, cette fois encore, c'est le français classique et contemporain qui est, de loin, le mieux représenté. Des datations nouvelles parues dans diverses revues, ainsi que des ajouts fournis par les comptes rendus des livraisons précédentes, ont été aussi pris en compte par l'éditeur, et l'on s'en félicite. Ce sont, très nettement, les termes techniques qui ont cette fois la part du lion. Viennent en tête, par le nombre, les termes de sciences naturelles, zoologie, botanique, géologie. Outre les noms d'animaux (aptérix 1822, koala 1817, physalie 1803), de plantes (crithme 1823, garciane 1817, pois anglais 1652), de minéraux (argyrose 1833, gallitzinite 1817, merl 1860), on rencontre beaucoup de termes de classement, parfois communs, parfois peu connus à notre époque (épiphytes 1817, fumariacées 1825; gamassides 1817, monotrèmes 1818). L'intérêt est doublé quand on peut préciser la date de création du nouveau mot (gamase 1802). Beaucoup de ces vocables, absents des dictionnaires généraux, ont été relevés pour nous dans le Dictionnaire classique d'histoire naturelle, Paris 1822-1830 (DCHN du FEW) et le Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, Paris 1816-1819 (NDHN du FEW). Les termes de chimie sont assez nombreux (arsenobenzol 1922, lithine 1826, nitrille 1858). L'utilisation de l'orviétan 1625, celle du tartre émétique 1689 nous rappellent l'ancienne pharmacie. Des mots courants dans la langue médicale d'aujourd'hui en sont à leurs premiers pas : aphasique 1865, hémiplégique 1795, microcéphale 1795. On les joindra au remarquable fascicule 8 de la collection, dû au regretté Cl. Home. Dans les arts, la première place revient aux termes musicaux (lied 1841), plus précisément aux noms d'instruments de musique (basse de viole 1636, espinete 1486, saxophone 1843). L'architecture fournit quelques mots anciens (atrium 1547, piédestal var. pedestal 1520-37). La peinture est représentée par fauves 1900, 1909 et fauvissime 1909. Peu de mots concernent le théâtre, mais ils ont leur importance: mélodramatique (sens propre) 1832, mimo-drame 1919, opérette 1825. Quelques dates intéressantes sont précisées, dans la terminologie du cyclisme, grâce à un mémoire de Bruxelles : S. Lapaille, Le Langage du Tour de France dans la presse. Exemples : peloton de tête 1903, petite reine 1919, roue libre 1913. Une petite place est réservée à la rame (skiffeur 1933), au tennis (smash 1894), au golf (ricovery 1934) et au sport en général (demi-finale 1898, équipe 1913, ténor 1909). Rares sont les termes qui se rattachent à la sociologie et à l'histoire; on remarque toutefois décolonisé 1845 et sa famille, industrialisation 1847, panarabisme 1923. Un dépouillement soigneux de Villamont, d'après l'édition de 1598, a recueilli le nom d'anciennes monnaies étrangères, comme bagatin, boulligni, seya. Les inventions modernes sont rappelées par juke-box 1947, moissonneuse 1860, monte-charge 1862. Enfin l'argot n'apparaît guère, mais on trouve rassemblés un certain nombre de néologismes sans lendemain, dus à la fantaisie de Queneau: aqueusité 1948, pharmaceux 1938, raminagrober 1933. En bref, la collection s'enrichit régulièrement et nous voyons se former sous nos yeux, à un rythme assez rapide, le répertoire historique général du vocabulaire français, auquel tendent toutes ces recherches.

Quelques remarques, références, adjonctions et questions; les abréviations sont celles du *FEW*. ACHIOTE, 1704. Var. 1640 : en Nouvelle Espagne, « Entre

les arbres fruictiers, nous remarquerons premierement l'Achiotl, que d'autres nomment Changuarica, & d'autres Pamaqua », J. de Laet, L'Histoire du Nouveau Monde, Leyde, 135. — AGROSTIDE, bot., 1816. Var. 1803: «Agrostis [terme français], Agrostis [terme latin], genre de plantes de la triandrie digynie de Linnaeus », NDHN I, 147. Même forme en 1810, EncMBot, Sup I, 245b. — ALBERTINE, tulipe, 1721. 1651: « Albertine, gris de lin laué & blanc », Catalogue des Tulippes qui sont de present au Iardin de P. Morin le jeune..., Paris, 6. — AMAZ(Z)A FRANCHI. Le texte même montre que ce mot composé n'appartient pas au français. C'est évidemment un vocable de langue franque, d'origine italienne limpide. — AMORTIE, s. f., tennis, 1933. Comme participe-adjectif, 1928 : ils « sont à la merci d'un ou d'une adversaire qui saura adapter son drive à la balle basse ou amortie », J. Samazeuilh, Le Miroir des Sports XVIII, 42c. — ANOURE, 1819, 1822. 1806, création d'A. M. C. Duméril; v. RLiR XXXVII, 1973, 494. — AQUANGE, 1600. Var. 1595: « Le Grand Seigneur [...] enuoya deuant aux enuirons de Vienne des Accanges, qui sont comme estoient anciennement les aduenturiers François », M. Fumée, Histoire des troubles de Hongrie, Paris, 47 vo. — ARCHINE, Landais 1843. Ajout de l'édition de 1836. — BINIOU, 1823, var. bignou, 1800. Dans le TLF, ainsi que beniou, 1799. — BOULEDOGUE 'coureur solide et entêté du tour de France'. Il serait utile de citer le texte de 1903 ; dans celui de 1913, il s'agit d'une métaphore. — BROMÉLIACÉES, 1812. 1810 : « Broméliacées (Les) ou les Ananas, famille de plantes monocotylédones », EncMBot, Sup I, 708b. — CAMERLINGUE, hist., en Bohême, 1771. Dans Trév 1752, ajout. — CARBACHARA 'caravansérail', 1598. C'est la forme qu'utilise P. Belon en 1553, FrMod XVII, 1949, 132. COSMIQUEMENT, 1752. 1746: « Lorsqu'on dit qu'un Astre se lève ou se couche cosmiquement, c'est qu'il se leve ou se couche à l'instant que le Soleil se leve », [P. C. Le Monnier?,] Institutions astronomiques, Paris, 373. Source de Trév 1752. — DANSEUSE (EN), cycl., 1965. Nous l'avons toujours entendu dire. 1930 : «grimpant en danseuse le plus souvent, il mena ce qu'on appelle, en termes de cyclisme sur route, un «faux train» de la plus belle facture», R. Huttier, Le Miroir des Sports XX, 68a. — DATAIRE, s. m., 1611. 1533, Rab, Pant. Prog. V, 28, relevé par K. Baldinger, Etudes rabelaisiennes XIII, 1976, 186. — DÉBARCADÈRE, mar., 1783, var. debarquadaire, 1782. Var. 1687, debarcadour, et 1773, forme moderne, in FrMod XXV, 1957, 309b. — DÉCERVELAGE, 1898. Texte cité, daté de 1900, in FrMod XLII, 1974, 276. — DENTELURE, archit., 1520-37. Plutôt: 1526-37; v. Cah. Lex. XVIII, 1971, 93. — DÉTAILLER 'conter en détail'. Pourquoi donner le texte de 1795, si le sens en question se lit déjà dans Fur 1690, comme on nous l'indique? — DIGÉRER, physiol. Le texte proposé suppose un infinitif digerir. — DIPLO-DOGON, bot., manque t. lex., 1817. Rectifier en DIPLOPOGON, forme correctement notée en 1817 dans l'ouvrage cité, IX, 485, et passée dans les dictionnaires: Boiste, Nomenclature complète d'histoire naturelle, 1823, Besch 1845, LarI, etc. R. Brown avait créé le terme en latin scientifique, comme nom de genre de la famille des graminées : « Diplopogon », « D. setaceus », Prodromus florae novae Hollandiae et insulae Van-Diemen, Londini 1810, 176. D'où aussi, avec une sorte d'haplologie syllabique, var. 1811 : « Diplogon sétacé. Diplogon setaceus. Brown », EncMBot, Sup II, 489b. Même forme en 1819, DSN XIII, 306. — ÉPINOCHETTE, ichtyol., 1817. An X [1801-1802] : «Le gastérostée épinochette », Lacépède Poiss III, 296. — FASCIOLE, zool., var. fasciola, 1770. 1759 : « Fasciola, espece de Ver [...]. Le Fasciola est un Ver blanc, long, plat », DRUA II, 158a. Source indiquée: Linné, Amoenitates II, 71. — FÉODALEUX ' féodal '. Il nous semble que le suffixe ajoute une valeur péjorative au terme. — FOLLERI, monnaie d'Égypte, 1598. Signalé avec des variantes et un plus ancien folleri, plur., ca. 1579, donné comme égyptien, Z. f. r. Ph. XC, 1974, 471. — GABON, ornith., 1817. Le capitaine Stibb avait attribué le mot au mandingue: « in the Evening I kill'd a very large Bird [...]; it measur'd upwards of six Feet from its Toes to the Extremity of the Beak, and by the Mundigoes is call'd Gabbon, but by the Portuguese, Gossreal », F. Moore, Travels into the Inland Parts of Africa... To which is added, Capt. Stibb's Voyage up the Gambia in the Year 1723, London 1738, 256. Le récit de Stibb est adapté par l'abbé A. Prévost en 1747 : « Stibbs tua le soir un gros Oiseau, de la longueur de six pieds entre le bec & la queue. Les Portugais le nomment Gosreal, & les Mandingos Gabon», Histoire générale des voyages, Paris, III, 58. De là le mot passe en 1759 dans le DRUA, où il peut sans doute être considéré comme français : « Gabon, gros oiseau de la longueur de six pieds... », II, 231 a. — GADIN, conchyliol., 1817, 1757; « Le Gadin », dans les « Lepas à coquille simple et entière », M. Adanson, Histoire naturelle du Sénégal. Coquilles, Paris, II, 33. — GALÉRUQUE, entomol., 1803. 1762 : «GALERUCA Chrysomela. Linn. La galeruque », E. Geoffroy, Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris, I, 251. Création probable de Geoffroy. — GALLINE, ichtyol. : trigle, 1611, 1817. 1558 : « Du Morrude, ou Rouget nommé en France. [...] en Saintonge Perlon, à Marseille Galline, en Agde Rondelle », L. Joubert, traducteur de G. Rondelet, L'Histoire entière des poissons, Lyon, I, 227. — GALOPINE, bot., 1817. Var. 1803: « Galopin [terme français], Galopina [terme latin], genre de plantes établi par Thunberg, dans la tétrandrie digynie », NDHN, 1<sup>re</sup> éd., IX, 210. — GALPHIMIE, bot., 1817. Même forme dans l'éd. de 1803, IX, 211. — GARIN, conchyliol., 1817. 1757: « Le Garin », dans les « Conques bivalves », Adanson, op. cit. II, 200. — GERME, bateau, 1598. Var. 1441: « toutes les cermes que viennent d'Alexandrie », Traité d'Emmanuel Piloti, éd. P.-H. Dopp, Louvain-Paris 1958, 68; « sez sarme », 183; « xv. M. sermes », 224. 1486-1500 : nous passâmes le Nil « sur barkes que l'on appelle germe », Voyage de Georges Lengherand, éd. Godefroy Menilglaise, Mons 1861, 177. Complément in Z. f. r. Ph. XCII, 1976, 102. — HAÏK, vêtement, 1830. V. dans la RLiR XXXVIII, 1974, 15-16, une série de formes dont la plus ancienne est « heque », 1654; « haïk » est signalé à partir de 1725. — HYDROPHILE, entomol., 1768. Création probable d'E. Geoffroy, 1762, RLiR XL, 1976, 232. — IBIARE, erpétol., 1789. Citation du brésilien en 1735 : « Serpent d'Amboine, nommé par les Bresiliens Ibyara », A. Seba, Locupletissimi Rerum naturalium Thesauri accurata descriptio, Amsterdam 1734-1765, II, 26. Légèrement modifié dans sa graphie, le mot fait adresse en 1759 : « Ibiara, Serpent du Brésil & d'Am-

boine », avec renvoi à Seba, DRUA II, 524a. — IBIJAU, ornith., cité comme mot brésilien en 1760. 1759 : « Ibijau, oiseau de nuit du Brésil [...]. L'Ibijau est une espece de Crapaud volant, ou Tette-Chevre », DRUA II, 526a. — ICTE-RUS, ornith. Dans la citation de 1562, le vocable est présenté comme le mot grec (latinisé) correspondant au français « loriot ». Il paraît bien encore un mot latin dans le texte de 1817. — ICTINIE, ornith., 1817. 1816: « ICTINIE, Ictinia. Falco, Lath. », L. Vieillot, Analyse d'une nouvelle ornithologie élémentaire, Paris, 24. Création probable. — IDE, ichtyol., adj., « le cyprin ide ». Plutôt qu'adjectif, nom d'espèce, cyprin étant le nom de genre. — ILEUS, forme mod., 1795. On a dit anciennement ileos: « Sauzines feulhes pilees, & auec peu de poeure bues ên vin secourent contre ileos », E. Fayard, Galen sur la faculté dez simples medicamans, Limoges 1548, VI, 119. En 1549 : « vne maladie nommee ileos », Fousch 126D et 236G, à côté d'une forme adaptée : la menthe « appaise la maladie nommee Ilees, en laquelle on reiecte la fiante par la bouche », 110F. Pour le nom correspondant du malade, 1548 : « Rifort auec motarde & vinaygre profite aux idropics, ilieux, letargics, & coliqueux », Fayard, op. cit. VIII, 33. — ISOÈTE, bot., 1817. Var. 1789 : «Isote [terme français], Isotes [terme latin]; genre de plante Cryptogame », EncMBot III, 314a. — NEZ DE MINEUR. Sens? — NYCTAGINÉES, bot., 1818. An VII [1798-1799]: « Ordre III. Les Nyctaginées, Nyctagineae », E. P. Ventenat, Tableau du règne végétal selon la méthode de Jussieu, Paris, II, 271. A. L. de Jussieu, dans les Genera Plantarum, Parisiis 1789, écrit : « Nyctagines, les Nictages », 90, à l'index des noms français : « Nyctages », 494b. — PILAF, var. pilaw, 1831. 1680 : « Le Pilavv qui est du ris en grain fort peu cuit dans le boüillon de viande, ou bien avec de l'eau & du beurre », G. Grelot, Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople, Paris, 302. Attestation non isolée. — POIDS BANTAM, 1936. 1908: « Willie Lewis est un poids moyen léger et il a été tour à tour poids bantham [sic], extra-léger et léger », J. Mortane et A. Linville, La Boxe, Paris, 21. Bantam seul, 1927 : «Ce nouveau succès place notre représentant parmi les six meilleurs « bantams » du monde », V. Chapiro, Le Miroir des Sports XVII, 414a. — RÉGIONAL, s. m., cycl., 1970. 1927: « Le régional Fontan enlève [...] la première étape : Toulouse-Pau », sous-titre, Le Miroir des Sports XVII, 90 ; « le régional Pètre », ibid. 94c. — SAND JAC 'gouverneur d'un sandjac'. manque t. lex., var. sangiaco, 1598. Le FEW XIX, 154a relève sangiac en ce sens à la date de 1538. — SARRACÉNIE, bot., 1829. Var. 1803 : « Sarracène [terme français], Sarracenia [terme latin], genre de plantes à fleurs polypétalées », NDHN XX, 150. Même forme en 1804, EncMBot VI, 544 b. — SPHYRÈNE, ichtyol., 1819. An XI [1802-1803] : « La sphyrène spret, la sphyrène chinoise, la sphyrène orverd, la sphyrène bécune, et la sphyrène aiguille », Lacépède Poiss V, 326. — THYLACINE, zool., 1830. 1827: «Genre Thylacine. — Thylacinus (Temm.) », C. J. Temminck, Monographies de Mammalogie, Paris, I, 60; « Le Thylacine diffère aussi des vrais Dasyures », I, 62. Création. — TOPER, t. sports. Sens? — TYPHACÉES, bot., 1819. 1808: « Typhacées (Les) ou Massettes. Typha typhacea. Famille de plantes... », EncMBot VIII, 158b.

Complément (lettre g-). GONORRHÉIQUE 'qui est atteint de gonorrhée',

FEW IV, 194b: Huysm. 1829: « Les gonorrhéiques étaient aisément curables ». Lettre topographique et médicale sur Alger, signée « Lauvergne », Annales maritimes et coloniales, 1829, 2e partie, II, 489. — GRAPPE MARINE 'variété d'holoturie', FEW XVI, 359 b: 1611. Var. 1558: « De la Grappe de mer », Joubert-Rondelet, op. cit. II, 90. — GRÉMILLET, FEW VI, 2, 87a: Norm. grémillet 'myosotis intermedia', JorFl 135. 1789 : « Gremillet ou Scorpionne, voyez Myosote [= Myosotis, nom de genre] », EncMBot III, 30 b. — GRE-NADE, fruit, FEW IV, 237b: pome grenette XIIIe s.; pomme granate XIVe s.. pomme grenade 1468, pomme de grenade Modus [ca. 1375]; grenade xve s., granade 1549; pommier de grenade xve s. Complément. 1195-1196 : « pomes grenetes », Ambroise, Estoire de la Guerre Sainte, éd. G. Paris, Paris 1897, v. 6947. 1225-1230 : « pomes guernades », Guillaume de Lorris, Le Roman de la Rose, éd. F. Lecoy, Paris 1968, I, v. 1329. 1441 : « pommes granades », Piloti, éd. cit. 68 et 69; « poumes garnates », 92. Ca. 1300; « pomme de grenade », Viandier valésan, éd. P. Aebischer, Vallesia VIII, 1953, 95. xve s. : « pommes de grenate (grenade, granade) », GHerbier nº 295. 1426 : «grenades », O. de La Haye, Poème sur la grande peste de 1348, éd. G. Guigue, Lyon 1888, 100. 1488 : « garnates » et « garnades », N. Le Huen, traducteur de B. de Breydenbach, Des saintes Peregrinations de Jerusalem, Lyon, s vii rº. 1495 : « granades », Th. Le Forestier, Le regime contre epidimie et pestilence, Rouen, C 1 ro. 1548 : « granates », Fayard, op. cit. VIII, 36. Pour l'arbre, 1468 : « Arbres. Poumes granades, sans fruit, CXX », reconnaissance d'un jardin, in L. de Mas Latrie, Histoire de l'île de Chypre, Paris 1852-1861, III, 292. XVe s. : « pommier de granade », GHerbier nº 58. — GRENOUILLE DE MER 'baudroie', FEW X, 59 a: 1599. 1555: « ce poisson que les Grecs & Latins nommerent anciennement Grenoille de mer ou Grenoille pescheuse », P. Belon, La nature & diuersité des poissons, Paris, 76 ; ces mots sont repris ensuite comme termes de nomenclature française : « La Grenoille de mer ou Pescheuse, dicte aultrement Diable de mer, Bauldroy & Pescheteau », légende, 77. — GRENOUILLE PÊCHEUSE 'id.', ibid.: 1768. 1555, v. article précédent. Forme mod. en 1759 dans le DRUA II, 288ab. — GRENOUILLETTE 1. 'rainette', FEW X, 59b: 1826. 1817: « Grenouillette. C'est la Raine verte (Hyla viridis) », NDHN XIII, 478. 2. plante. FEW X, 59b: 'renoncule aquatique', 1549. Le recours au texte de 1549, Fousch 57A, montre que le mot français traduit par calque ranunculus au sens de 'renoncule', nom d'un genre qui comprend quatre espèces : « Batrachion en grec, se nomme pareillement en latin Batrachion, ou Ranunculus. Suyuant le grec & le latin la pourras appeller en Françoys Grenoillette, ou petite Grenoille ». Le rédacteur, E. Maignan, utilise aussi, dans le même chapitre, Ranunculus et Ranuncule dans le même sens. — GRIFFARD 'aigle d'Afrique', FEW XVI, 77b: 1809. 1798: « L'aigle d'Afrique, que j'ai nommé le Griffard, se distingue parmi les espèces de ce genre d'oiseaux... », F. Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, Paris, I, 2. Création. — GRIFFE DE LOUP 'lycopode', FEW XVI, 77b: norm. griffe de loup 'lycopodium clavatum' JorFl 226. 1817: « Griffe de loup. C'est le Lycopode en massue », NDHN XIII, 494. — GRIFFON 'martinet', FEW IV, 297b: 1793. 1767: « Le grand Martinet s'appelle autrement [...] en Champagne Gryphon ou Griffon », F. Salerne, L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'ornithologie, Paris, 207. — GRIGNARD 'gypse cristallisé', FEW XVI, 69b, non daté; DG: 1821. 1803: « Grignard, nom que donnent les carriers des environs de Paris, aux couches de gypse cristallisé qui se trouvent entre les couches de pierre à plâtre grenue de Montmartre et des autres carrières voisines », NDHN X, 151. — GRIMPART et var. 'grimpereau', FEW XVI, 76b: Valognes grimpelet; grimpeau 1866; grimpart 1866; grimpeur 1788; grimpenhaut 1866. 1767: «On l'appelle petit Grimpereau, Grimpreau, Grimpeur ou Grimpeux, Grimpet ou Grimperet, Grimpart ou Grimpant [...] en quelques endroits Piochet ou Grimpelet », Salerne, op. cit. 119. Formes reprises en 1778, sauf grimpreau, par Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, Paris, V, 482, n. 1803 : « Grimpart », « Grimpeau » et « Grimpenhaut », NDHN X, 159. — GRINGETTE 'Perdix cinerea Lath.', FEW IV, 211a: 1866, 1767: on appelle la perdrix grise « Perdrix des champs, Perdrix grieche, Perdrix grignette ou gringette », Salerne, op. cit. 146. En 1771, Buffon relève aussi « Perdrix gringette », op. cit. II, 401, n. a. — GRIOTE, var. agriote, FEW XXIV, 1, 95b: agriotte 1597. xve s.: certaines cerises « traient a saveur amere avec celle aigreur, que aucuns appellent amarenes, les autres agriotes », GHerbier, nº 122. — GRISAILLE 'esp. de papillon de nuit ', FEW XVI, 82b: 1838. 1762: « Phalaena pecticornis spirilinguis... La grisaille », Geoffroy, op. cit. II, 134. Création probable. — GRISELETTE 'grande hirondelle de mer ', FEW XVI, 82a: 1838. 1817: « Griselette. Nom vulgaire de la grande hirondelle de mer », NDHN XIII, 509. — GRISET 1. 'espèce de maki', FEW XVI, 82a: 1817. An VIII [1799-1800]: «Le GRISET, figure VII. Lemur Griseus », J.-B. Audebert, Histoire naturelle des singes et des makis, Paris, makis, 18.2. 'petit râle', FEW XVI, 82a: Cayeux, nfr. 1872. 1817: « Griset. Nom picard de la marouette », NDHN XIII, 509. — GRISIN 'passereau de la Guyane', FEW XVI, 82a: 1791. 1775: «Le Grisin de Cayenne », Buffon, op. cit. III, 408. — GRIVE 'coquille du genre cyprée', FEW IV, 209a : Enc XI, 103a [1765]. 1742 : d'une nérite, « Sa robe canelée, avec des taches blanches & noires [,] l'ont fait nommer la Grive », Argenv 258. — GRIVE DE BOHÊME ' jaseur, Ampelis garrulus L. ', FEW IV, 209a: 1851. 1759: «Le Turdus cristatus restro brevi, ad ortum late, Europaeus, est la Grive de Bohême [...] en Latin Garrulus Bohemicus, selon Gesner », DRUA II, 340a. — GRIVE DE MER 'combattant, Tringa pugnax L.', FEW ibid.: 1851. 1817: « Grive de mer. C'est le vanneau combattant ou paon de mer », NDHN XIII, 515. — GRIVE DE VIGNE 'Turdus musicus L.', FEW ibid.: Poit. frcomt. grive de vignes, non daté. 1767: cette grive, «On l'appelle encore petite Grive, Grive commune, ou Grive de vigne », Salerne, op. cit. 170. — GRIVE DORÉE 'loriot', FEW ibid.: 1851. 1767: le loriot est appelé « ailleurs Grive jaune ou Grive dorée », Salerne, ob. cit. 185. — GRIVELETTE 'Motacilla aurocapilla L.', FEW ibid.: 'petite grive' 1829. 1775 : « La grivelette de Saint-Domingue. Cette grive est voisine pour la petitesse de la grivette d'Amérique», Buffon, op. cit. III, 317. — GRIVELIN gros-bec du Brésil', FEW ibid.: 1829. 1775: « La seconde espèce de ces moyens gros-becs est l'oiseau représenté [...] sous la dénomination de gros-bec du Bresil,

auquel nous avons donné le nom de grivelin, parce qu'il a tout le dessous du corps tacheté comme le sont les grives », Buffon, op. cit. III, 461. — GRIVE-TIN 'sorte de fauvette', FEW ibid.: 1845. 1802: « Le Grivetin », F. Levaillant, op. cit., éd. de Paris 1799-1808, III, 80. Création probable. — GRIVO-LURE. Le FEW IV, 209b donne le sens de 'nuance mi-partie blanche et grise', 1545. La source en est probablement le DG, s. v. grivelure 'nuance mi-partie brune et grise', avec exemple de 1545 : « Grivolures rouges entremeslees », G. Guéroult, dans Delb. Rec. ». Sens étranges, puisque le texte de base dit : « rouges ». La date doit être ramenée à 1550, car c'est alors que B. Arnoullet édite à Lyon L'histoire des plantes mis en commentaires par Leonart Fuschs... Et nouvellement traduict de Latin en Françoys [par G. Guéroult]. On y trouve que le Dracunculus major a « vne tige [...] tanelee [sic], & marquettee de macules de couleur changeant, comme vn serpent, quelques griuolures rouges entremeslees », 165b. Au dernier membre de phrase correspond dans l'original latin : « purpureis etiam intercursantibus lituris », L. Fuchs, De Historia stirpium commentarii insignes, Basileae 1542, 234. Grivolures traduit «lituris »; le sens en est donc 'taches'. La version d'E. Maignan saute le passage, Fousch 86B. — GRIVROU 'sorte de grive, propre au Cap de Bonne-Espérance, Turdus olivaceus Lath.', FEW IV, 209a: grivron 'espèce de grive' (Besch 1845-Lar 1872). 1798 : « Je n'ai trouvé en Afrique qu'une seule espèce de grive, à laquelle j'ai donné le nom de Grivrou », Levaillant, op. cit. II, 341. Même remarque et même forme dans l'édition de 1799-1808, III, 1802, 9. Grivrou passe dans le DSN en 1821, XIX, 472. Mais il est recopié inexactement par Besch 1845 : grivron 'espèce de grive du Cap de Bonne-Espérance'. Lar 1872 reprend cette forme. — GROGNANT, poisson. FEW IV, 292a: 'Cottus gobio', Besch 1845-Lar 1872. C'est le Cottus grunniens L., éd. de Gmelin, que Lacépède a appelé ainsi en 1801-1802 : « Le cotte grognant, Cottus grunniens », op. cit. III, 232 ; « La surface du grognant est parsemée de pores », III, 234. C'est là un poisson américain, non le Cottus gobio L., éd. de Gmelin, c'est-à-dire le chabot de nos rivières. Besch 1845 ne relève grognant, en zoologie, que comme adjectif appliqué au genre cotte : « On donne cette épithète au cotte, parce que dans certaines circonstances il fait entendre un son qu'on a comparé au grognement du cochon ». Lar 1872 ne se prononce pas sur l'espèce : « Poisson du genre cotte, aussi appelé grogneur et grondeur ». En 1821, le DSN, sous grognant, renvoie à grondin, autre poisson, XIX, 472; il s'agit probablement, cette fois, d'une déformation de grognaut (encore NDHN 1803, X, 185), à rattacher à un type bien établi en ce sens, FEW ibid. — GROIN 'esp. de poisson', FEW IV, 293b: 1845. An X [1801-1802] : «Le Lutjan groin. Lutjanus rostratus», Lacépède Poiss IV, 232. 1803: « Groin. On appelle ainsi un poisson du genre Lutjan, le lutianus rostratus », NDHN X, 185. — GROIN DE PORC 'pissenlit, Taxaracum officinale Weber', FEW IV, 293b : XVIe s. 1544 : « des scarioles, pissenlict, groin de porc, ou teste de moine. offi. dens leonis, dent de lion », L. Duchesne. In Ruellium de Stirpibus Epitome, Parisiis, 8. — GROS-BEC 'sorte de passereau', PR, DDM: 1555. 1553: « i'ay observé que celuy qu'on appelle au Maine un Pinson royal, et à Paris un gros bec [...] a prins la mesme signification de Gros

bec en leur langage [grec des habitants du Mont Athos] », BelonObs 39 r°. — GROS-COLAS 'goéland à manteau noir, Larus marinus Gmel.', FEW VII, 110a: 1866. 1817: « Gros-colas. Un des noms picards du Goéland à manteau noir », NDHN XIII, 548. — GROS-GUILLAUME 'variété de raisin', FEW IV, 306b: npr. gros-guilèume, manque forme française. 1821: « Gros-guillaume (Bot.), nom d'une variété de vigne cultivée en Provence », DSN XIX, 508. — GROS-MONDAIN 'variété de pigeon domestique', FEW VI, 3, 213b: 1829. 1803 : « Gros-mondain, variété dans la race de pigeons de volière, que l'on nomme mondains », NDHN X, 203. — GROS-VENTRE 'sorte de poisson', FEW XIV, 251a: 1803. 1741: «Orbis oblongus, major, laevis, fasciatus [...]. Kamayakou. Gros-ventre », P. Barrère, Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale, Paris, 176. Probablement mot des colons de Cayenne. Enregistré en 1759 par le DRUA II, 348a. — GROSSE-GORGE 'combattant, Tringa pugnax L.', FEW IV, 337a: 1845. 1780: «Les Combattans (a) vulgairement Paons de Mer », « (a) Sur nos côtes de Picardie, paon de marais, grosse gorge ou cotteret garu », Buffon, op. cit. VII, 521. — GROSSE-TÊTE 'bouvreuil', FEW XIII, 1, 274b : 1834. 1767 : le gros-bec commun, Loxia lineâ alarum duplici albâ Lin. ou Coccothraustes vulgaris, se nomme « en Picardie Grosse-tête », Salerne, op. cit. 254, et : « Le Bouvreuil s'appelle [...] en Picardie Chopart ou Grosse Tête noire », ibid. 259. D'où en 1803 : « Grosse-tête, nom du Bouvreuil et du Gros-bec, en Picardie », NDHN X, 203. — GROSSER 'grossoyer', FEW IV, 280b: 1391. 1278: « touz les livres qui sont en arabique, les viez et les nouviaus, et touz les quinternes de l'exemplaire et touz les quinternes translatéz et grosséz », Documents en français des Archives angevines de Naples (Règne de Charles 1er), éd. A. de Boüard, Paris 1933-1935, II, 55.

Raymond ARVEILLER.

## DOMAINE CATALAN

Germán Colón, *El léxico catalán en la Romania*, Madrid 1976, Editorial Gredos, 541 págs. « Biblioteca Románica Hispánica », II: Estudios y ensayos, 245.

Que Germán Colón haya publicado un excelente libro sobre el vocabulario catalán es una noticia que no puede sorprender a nadie que esté algo familiarizado con las publicaciones, sobre todo periódicas, de la romanística de los últimos veintitantos años. La abundancia y la altura científica de sus contribuciones (en forma de estudios monográficos y de precisas y enriquecedoras reseñas), manifestadas por lo completo de sus informaciones y por su profunda preocupación por los aspectos de método, ya le habían granjeado hace tiempo una justa fama de lexicógrafo. Iba a escribir « de lexicógrafo catalán », pero esta frase no daría idea cabal de la actividad de G. C. ni de sus alcances panrománicos; así, todos los que le conocen dirán de él, en todo caso, que es un « lexicógrafo románico a partir sobre todo del catalán ». De ahí que el título de su libro tuviera

que ser irremediablemente « el léxico catalán en la Romania ». Y quiero subrayar que las dos precisiones geolingüísticas que se desprenden del título (« catalán » y «románico ») pesan por igual en el cuerpo del libro, que trata sistemáticamente 1) del vocabulario catalán con respecto a las lenguas románicas con él más relacionadas, y 2) del vocabulario románico en la medida en que encuentra su explicación histórico-lingüística gracias al catalán.

No, que G. C. haya publicado este libro sobre el vocabulario catalán no podía sorprender a nadie. Más bien lo que podía sorprender era que no lo hubiese hecho antes. Porque en la mente de quienes están familiarizados -como decía- con las publicaciones de la romanística, la noticia del nuevo libro habrá sugerido sin duda que G. C. se ha decidido, por fin, a reunir en un tomo una colección de contribuciones suyas, que, aparecidas en sitios dispersos y a menudo inasequibles, ahora, al ser publicadas en forma de libro, se convierten en un instrumento de trabajo más a disposición de todo el mundo. Y los que así discurran tendrán toda la razón, ya que es evidente el servicio que prestan los autores que reúnen en un volumen trabajos suyos anteriores.

Con todo, los que sólo esperen eso, una « republicación » de artículos de G. C., son los que se van a llevar la gran sorpresa, al abrir su libro. En efecto, G. C. republica, sí, pero refunde considerablemente lo que republica, sin contar con que, además, añade muchas páginas hasta ahora inéditas.

El libro consta de dos partes. La primera (Generalidades, págs. 24-220) contiene la teoría del léxico catalán tal como la concibe el autor. Dicho de modo muy esquemático, esta teoría presenta dos aspectos primordiales, uno tipológico (que se manifiesta en la gran barrera que aísla, del léxico hispano-portugués, el vocabulario catalán, lo que supone afirmar su adscripción al mundo léxico galo) y otro diacrónico (por el que se ven los sucesivos enriquecimientos del vocabulario catalán, mediante la adquisición de cultismos o voces sabias y la entrada de términos procedentes de lenguas que están en contacto con el catalán, especialmente del castellano). Las bases de esta primera parte fueron dadas a conocer por G. C. en su importante comunicación al primer Coloquio de Catalán (Estrasburgo, 1968) (cf. « Quelques considérations sur le lexique catalan », aparecidas en las actas correspondientes, bajo el título de La linguistique catalane, Paris 1973, Éditions Klincksieck, págs. 239-280). Sobre dichas bases, ahora muy ampliadas y matizadas, G. C. ha procedido a una caracterización del vocabulario catalán, completa y sistematizada, y que, con respecto a la versión de 1968, implica varios capítulos totalmente nuevos (como dato material, piénsese que las 40 páginas de entonces se han convertido en las doscientas de la primera parte del libro de hoy).

La segunda parte (*Ilustraciones*, págs. 223-453) está constituída por once artículos sobre otros tantos casos concretos, a manera de ejemplos — de ahí que se les llame « ilustraciones » — de la teoría expuesta en la primera parte. Todos eran artículos ya conocidos, y ahora aparecen, muy reelaborados, puestos al día. Como es natural, en notas a pie de página, al comienzo de cada uno de ellos se señalan los sitios de sus primeras apariciones. En cambio, es lástima que, al aludir a esos mismos artículos en las « generalidades » (1ª parte) de la que son « ilustra-

ciones », no se envíe al lector a la segunda parte del propio volumen (que es donde más a su alcance pueden estar), sino al sitio de su primera publicación : sitios a menudo inasequibles, artículos en su versión original — anterior, pues, a la reelaboración de que han sido objeto últimamente ; ello ocurre, por lo menos, en los casos de otoño (pág. 149, nota 17), rosicler (pág. 172, nota 13), enagar (pág. 144, nota 4) y bodas (pág. 184, nota 45).

Completan el libro quince densas páginas de abreviaturas y siglas bibliográficas (págs. 455-469), las adiciones (págs. 471-480) y copiosos índices, de voces catalanas (págs. 481-508), latinas y griegas (págs. 508-516) y de otras lenguas (págs. 516-537). Para que el lector se haga cargo de los materiales manejados por G. C., señalaré que, según cálculos aproximados que he hecho, el índice de voces catalanas excede de dos mil unidades, cifra que, pese a las repeticiones implicadas en las variantes y voces afínes, es muy elevada y permite imaginar la riqueza del vocabulario estudiado.

Con respecto a los elementos de que consta, me parece obligado señalar, como característica esencial del libro de G. C., la absoluta coherencia que manifiesta el volumen entero (teoría y ejemplos). Ello prueba que, aun cuando las apariciones sueltas (en sitios y en fechas distintos) de lo que aquí se llaman « ilustraciones » hubiesen podido hacer pensar que obedecían a motivos coyunturales, el autor tenía su propia línea de trabajo, y es a ella que se doblegaban los intereses ocasionales de cada artículo concreto. Ahora, reunidas dichas contribuciones en un solo tomo, esa línea muestra, como decía, toda su coherencia.

En cuanto a la manera como ha tratado sus artículos anteriormente publicados, G. C. no se ha cansado de reelaborar sus aportaciones, a la vista de la bibliografía más reciente y de los resultados, siempre tan fructíferos, de sus pesquisas personales. Si, ya en sus primeras versiones, el autor se nos presentaba con una erudición poco corriente, el presente libro consagra a G. C. como uno de nuestros filólogos más sagaces y más responsables. Buena prueba de ello es que, por haberse retrasado unos cuantos meses la impresión del libro, el autor se haya visto obligado a abrir la ya indicada sección de « Adiciones » — págs. 471-480 —, donde se da cuenta de las últimas referencias bibliográficas, de los puntos de vista más recientes del propio G. C.

En su conjunto, el libro de G. C., que debe su origen remoto a la famosa polémica sobre la « subagrupación románica del catalán » (desarrollada a partir de 1926), representa constantemente, por la voluntad de su autor y por la altura de su visión de los problemas que trata, la superación de dicha polémica. En efecto, G. C. no se manifiesta nada casuístico en el examen de los materiales que aduce (materiales que, por otra parte, él analiza con todos los detalles); bien al contrario, la lectura de su libro nos eleva muy por encima de sus propios datos, con consideraciones de valor general, y de trascendencia por lo que se refiere a cuestiones de método, hasta el extremo de que mi opinión personal es que el libro de G. C. lógicamente está destinado a ser la terminación « oficial » de la polémica. Ésta, provocada, en gran medida, por la aparición del libro de W. Meyer-Lübke Das Katalanische, 1925 (que era la apología de los datos concretos), viene a concluir, cincuenta años más tarde, con el libro de G. C. (que es la superación de

los datos concretos). Durante cincuenta años, se ha investigado, se ha escrito, se ha discutido, se ha interpretado mucho. Hoy, G. C., con una singular capacidad tanto para el análisis como para la síntesis, deja bien clara la filiación no hispánica del léxico catalán fundamental, aun reconociendo las abundantes aportaciones hispánicas a su acervo de palabras.

Además de la mencionada significación del libro, he aquí algunas otras peculiaridades suyas, susceptibles todas de comentarios que no puedo hacer aquí, pero que no quiero dejar de insinuar. Una de ellas es la verificación (que se hace varias veces a lo largo del libro) del cambio de rumbo que experimenta el vocabulario catalán a fines del siglo XIV, al inclinarse hacia soluciones hispánicas, sin perder, ni mucho menos, su propia fisonomía. Otra verificación importante es la de la unidad de la lengua catalana, en cuanto se refiere al vocabulario, con la inherente dificultad de establecer fronteras léxicas más allá de las variedades dialectales tradicionalmente reconocidas. Otra, la capacidad de exportación de vocablos que ha tenido la lengua catalana, pese a que los factores político-culturales y, en definitiva, sociolingüísticos, no la favorecieran siempre.

He hablado de la capital significación del libro de G. C., y, asimismo, de varias de sus peculiaridades, en forma de verificaciones. Quisiera ahora referirme a una impresión de conjunto, que adivino provocará el libro en muchos jóvenes investigadores y estudiantes. Abruma tomar conciencia de lo mucho que hay que hacer en el campo de la lexicografía catalana; peor todavía: de que mucho de lo que se ha hecho, no se ha hecho lo bien que cabía y debía esperarse. Abruma también que sea tan problemático establecer conclusiones tajantes, porque siempre salen sinónimos menudos, sociolingüísticamente secundarios, que, empero, están ahí, para contradecir cualquier afirmación sobre el uso exclusivo de sus equivalentes mayoritarios. Es cierto, todo esto abruma. Pero — y con esto voy a una excelente cualidad del libro, si no la primera entre otras también descollantes — el abrumado lector, lejos de sacar la impresión de que todo se tambalea, de que no sirven para nada las investigaciones realizadas, como de que de nada nos servirán las que hay que realizar, se siente precisamente animado y estimulado a incorporarse a tan fascinante tarea. Yo lo atribuyo a que el libro de G. C. nunca rezuma desesperación, sino que sus datos y sus interpretaciones infunden confianza. Y esto es, a mi ver, lo que caracteriza a G. C. como un gran maestro : el lector — en especial si se trata de un aspirante o de un incipiente hombre de ciencia — se percata de que con información, con método y con sentido común se puede contribuir, y muy positivamente por cierto, a hacer progresar nuestra ciencia, incluso en parcelas que adolecen desde siempre de defectos y de vicios que hacen particularmente difíciles las tareas del investigador.

Dicho cuanto antecede, y concebida la presente reseña en forma muy global, no me parecería adecuado entrar ahora en la consideración de algunos aspectos de detalle. Hago esta afirmación para que quede claro que mi opinión del libro de G. C. (que difícilmente se podría formular de manera más favorable y más enaltecedora) no es incompatible con varias observaciones que aconsejarían — y cito unas pocas muestras al azar — ora unas adiciones bibliográficas (por ejemplo sobre las relaciones con Italia, pág. 176), ora una valoración de tipo geo-

gráfico-léxico (por ej. sobre el menguado uso de centella, pág. 139), ora una matización de juicio (por ej. sobre las razones que llevaron a hablar del ámbito pirenaico, pág. 147), ora un reconocimiento de la realidad sociolingüística (por ej. el peso del aragonés, durante la Edad Media, en el mundo que hoy llamaríamos político y administrativo catalán, pág. 183), etc. Estoy convencido de que el espíritu crítico de G. C., que él siempre se ha aplicado antes a sí mismo que a los demás (actitud que tan buenos resultados le ha dado, como este magnífico libro muestra hasta la saciedad), le hará volver sobre las múltiples cuestiones que ahora deja abiertas (cosa que él mismo no se cansa de repetir), y que un día veremos desaparecer muchos signos de interrogación que ahora él pone, prudente, tan a menudo.

En definitiva, un libro que no vacilo en afirmar que « hará época » en nuestros estudios, tanto por la doctrina tipológica e histórico-lingüística del léxico catalán en la Romania que contiene, como por la densidad y la abundancia de la información sobre la que aquélla se asienta <sup>1</sup>. Que sea bienvenido entre los romanistas, especialmente entre los que se dedican a temas de vocabulario, para quienes se convertirá en uno de sus instrumentos de trabajo más preciosos y más indispensables.

A. M. BADIA-MARGARIT.

Universidad de Barcelona.

Problemes de llengua i literatura catalanes. Actes del II Colloqui Internacional sobre el Català (Amsterdam 1970) (Abadia de Montserrat 1976), 371 pages.

La publication de ce recueil de travaux consacrés à la linguistique, à la littérature, mais aussi à l'histoire des idées catalanes s'est vue retardée par des difficultés techniques et financières. Néanmoins le recueil offre encore à l'heure actuelle un intérêt indiscutable. J'essaierai, dans ce qui suit, d'en résumer le contenu. — S. Serrano, Models matemàtics en lingüística. Una aplicació (pp. 11-16) Dans un plaidoyer pour l'utilisation des méthodes mathématiques dans les recherches linguistiques, Serrano ébauche en particulier une application de la théorie des

1. Una obra de esta naturaleza no es de fácil composición tipográfica. Basta hojearla muy por encima para convencerse de ello. Cualquiera imaginará, pues, que la corrección de pruebas habrá sido ardua y laboriosa. Y acertará. Más aún: la corrección ha sido eficaz, ya que el libro ha salido muy limpio, y se lee con agrado. Sin embargo, como suele acontecer, todavía se han escapado algunas erratas de imprenta. Señalo algunas que he encontrado a lo largo de mi lectura, por si así puedo contribuir a que una segunda edición aparezca aun más limpia. En la pág. 104 se lee: Conca del Barcerà (por: Conca de Barberà); pág. 114: XXXIV (por: XXIV); pág. 137: publiées (por: publiés); pág. 147: pirenaísmo (por: pireneísmo); pág. 183: concillería (por: cancillería); pág. 235: hay que completar el título del artículo de J. Jud; pág. 352: redactoó (por: redactó); además, en la pág. 98 se lee que el manuscrito aludido del Blanquerna es del siglo XIII, cuando es, como se sabe, del siglo XIV.

ensembles au vocalisme catalan. — R. CERDÀ I MASSÓ, Observacions sobre tàctica i productivitat en la fonologia catalana (p. 17-46) L'auteur présente une description de la morphologie verbale catalane en se servant des principes de la phonologie générative. Il construit d'abord un modèle morphologique idéal, dans lequel toute forme verbale se composerait d'un radical porteur des traits sémantiques, d'un thème désignant le temps et d'une désinence qui marquerait la personne. Ce modèle se caractérise donc par l'économie maximale des éléments: chaque morphe ne correspondrait qu'à une seule fonction et vice versa, de façon qu'il n'y aurait pas de « conjugaisons ». Les altérations du principe économique peuvent être divisées en modifications de redondance (plusieurs morphes pour une fonction) et d'irrégularité (p. ex. syncrétisme de deux ou trois segments). Tel est le critère avec lequel Cerdà aborde l'étude du paradigme canto, canti, cantava, cantés, cantaria, cantaré, étude qui aboutit à une nouvelle division du verbe en cinq classes thématiques : cantar, témer, perdre, sentir, servir. — J. RAFEL I FONTANALS, Fonologia diacrònica catalana: aspectes metodològics (p. 47-65). En partant des résultats de sa thèse de licence sur le u catalan d'origine consonantique et des enquêtes dialectologiques réalisées pour l'Atlas lingüistic del domini català, Rafel propose de renouveler la phonétique historique du catalan par l'application de la phonologie structurale. Après avoir rappelé qu'aux premiers temps de la langue les phonèmes /b/, /d/, /g/ en fin de mot s'étaient assourdis en /p/, /t/, /k/, tandis que les fricatives  $\frac{b}{b}$ ,  $\frac{d}{d}$ , /g/ s'étaient transformées en demi-voyelle /w/, l'auteur passe à l'opposition /b/ vs. /v/ dans les entourages intervocaliques : si, dans presque tout le domaine catalan, ces deux sons se confondent actuellement, comme il arrive d'ailleurs aussi en castillan, il n'en reste pas moins quelques régions, surtout dans le Sud, qui ont gardé l'opposition. Mais il est intéressant d'observer que le phonème /v/ se réalise comme fricative tantôt bilabiale, tantôt labiodentale; par contre /b/ aurait une certaine tendance à l'assourdissement (sapata pour sabata). M. Molho, L'aorist perifràstic català (p. 67-100) Le problème du prétérit périphrastique catalan (anar + infinitif), unique dans la Romania si l'on tient compte de sa diffusion géographique et de son importance dans le langage parlé d'aujourd'hui, est étudié par Molho selon la tradition psycholinguistique de G. Guillaume. Molho expose d'abord les notions fondamentales de la chronogenèse et des plans ascendant et descendant sur lesquels le sujet parlant saisit la dimension temporelle, pour affirmer ensuite que «l'aorist, la forma del qual, incident, és la d'un esdeveniment verbal ascendent i prospectiu en el temps descendent, és substituit, en aquest temps descendent captat a la seva mateixa font (el present), per la matèria lèxica, igualment ascendent i prospectiva, de l'auxiliar va, promogut a la condició d'exponent semàntic de la incidència (p. 91). » La raison profonde du déplacement du prétérit synthétique par la locution périphrastique serait l'économie de l'effort, puisque le prétérit périphrastique permettrait de rester morphologiquement dans le présent. Par ailleurs le présent de l'auxiliaire anar donnerait à la formule une connotation prospective, un au-delà prévisible. — G. Colón, Sobre el perfet perifràstic vado + infinitiu en català, en provençal i en francès (p. 101-144). L'auteur base son argumentation sur une copieuse documentation qui prouve que, pendant le Moyen Age, les trois langues mentionnées ont connu la tournure périphrastique au sens du passé simple. Il se penche ensuite sur le problème de sa genèse, attribuée par W. Meyer-Lübke, Th. Berchem et A. J. Henrichsen à une signification inchoative; Colón s'oppose à cette théorie qui dériverait d'une perspective faussée par le futur proche des langues modernes, par le sens directionnel du verbe indépendant anar ou par la forme progressive (vaig fent). Dans la tournure qui nous occupe ici, anar aurait au contraire « com a funció única, pel seu caràcter dinàmic, animar el relat i no pas marcar cronològicament el començament o l'acabament d'una acció. » (p. 125). Il semble que la périphrase va ferir était considérée à l'origine comme un présent historique, étant donné qu'il se trouvait à côté du passé anà ferir; elle coexistait d'ailleurs avec la forme synthétique ferl, jugée plus propre au style littéraire. Mais comme vers la fin du xve siècle la culture catalane était entrée dans une phase de décadence, la périphrase, plus vivante et populaire, l'emporta presque complètement sur la forme synthétique, contrairement à ce qui est arrivé en français et en provençal où la norme linguistique est parvenue à éliminer la tournure périphrastique. — J. VENY I CLAR, El valencià meridional (p. 145-230). En puisant dans ses riches matériaux dialectologiques recueillis pendant les enquêtes pour l'Atlas lingüístic del domini català, Veny donne un aperçu intéressant des parlers catalans au sud de Valence. Quant à la phonétique, il relève la dissimilation de la diphtongue ou en au et la perte du d intervocalique, dues à l'influence des dialectes castillans limitrophes. Pour ce qui concerne le lexique on se trouve devant une grande richesse onomasiologique; l'auteur fait une analyse détaillée de quelques concepts particulièrement suggestifs tels que la culbute, le bourdon, la dent canine ou la caille, dont la dénomination onomatopéique pasqualet est mise en rapport avec des formations parallèles dans toute une série de langues. Veny passe ensuite à des considérations plus générales sur l'évolution historique de la région, décidément catalane dans sa physionomie linguistique mais séparée du reste de l'ancien royaume de Valence par la ligne Biar-Busot. Si les terres au nord de cette ligne furent conquises par le roi Jacques Ier au XIIIe siècle, le Sud ne fut soustrait au pouvoir castillan qu'au siècle suivant, et ses habitants se sentent aujourd'hui plutôt Alicantins que Valenciens. Un dernier chapitre est consacré aux traces linguistiques de la colonisation majorquine de Tàrbena, survenue au xviie siècle. Les traits baléariques dans les coutumes et le parler de ce village avaient été remarqués par A. Alcover et P. Barnils, mais Veny est le premier à faire un relevé systématique des données phonologiques, morphologiques et syntaxiques. L'exposé est suivi d'une cinquantaine de cartes illustrant les thèses avancées. — A. M. BADIA I MARGARIT, El català, llengua de relació à Barcelona (p. 231-252). Il s'agit d'une évaluation du matériel statistique sur le bilinguisme de Barcelone que Badia avait présenté dans le premier volume de son ouvrage La llengua dels barcelonins : Resultats d'une enquesta sociològico-lingüística (Barcelone 1969). On avait préalablement envoyé un questionnaire à 20 000 Barcelonais, dont 3 482 retournèrent les formules remplies. En outre, 223 personnes avaient répondu aux questions sous l'orientation d'étudiants. D'après les

résultats la population de Barcelone se composerait d'un tiers d'hispanophones et de deux tiers de catalanophones. Dans le présent travail Badia interprète surtout les réponses à la question « Dans quelle langue demandez-vous à un passant, dans la rue, quelle heure il est ? »; le sujet devait choisir parmi quatre solutions: 1) en catalan, 2) en castillan, 3) selon le quartier où je me trouve, 4) selon l'aspect du passant. Les chiffres obtenus pour cette question permettent de constater que les générations d'origine catalane, nées après la guerre, ont une tendance très nette au castillan en tant que langue de communication sociale, tandis que les Catalans plus âgés restent fidèles à leur langue. Quant aux rapports entre le véhicule de communication sociale et la langue maternelle, les Catalans passent plus facilement à l'autre code que les Castillans, ce qui prouve que l'espagnol a gagné sensiblement du terrain pendant les quarante dernières années. — G. Haensch, La discrepància entre la llengua escrita i la llengua parlada, un problema essencial del català d'avui i de demà (p. 255-274). L'auteur, qui a connu le catalan d'avant-guerre, se montre frappé par les différences entre les niveaux parlé et écrit de la langue actuelle. Tout en expliquant cette situation par les vicissitudes de l'histoire politique et culturelle du pays, il affirme que l'hermétisme de la langue écrite est en train de constituer un obstacle sérieux à la diffusion et à l'épanouissement de la culture catalane. Aussi met-il les responsables en garde contre une évolution semblable à celle du grec ou du norvégien, langues qui possèdent des codes littéraires et familiers fort différents. Une langue comme le catalan, qui manque d'appui officiel (administration, instruction publique, etc.), serait absolument obligée de garder son unité. Haensch propose donc de supprimer les mots et tournures archaïques en faveur d'éléments de l'usage courant, pourvu que ceux-ci ne soient pas «incorrectes» ou « embastardits ». — A. Comas, La consciència hitòrico-política en els poetes catalans del segle XVIII (p. 275-295). L'idée que les Catalans du XVIIIe siècle, après avoir perdu leurs structures politiques traditionnelles en conséquence du Traité d'Utrecht, avaient également oublié leur passé national mérite d'être reconsidérée. En présentant un choix de poésies de circonstances, Comas montre qu'avant la Guerre de Succession les Catalans avaient déjà donné au futur roi Philippe V des avertissements très nets de ne rien changer à l'ordre constitutionnel du pays. Après l'occupation et la réorganisation politique de la Catalogne par ce même roi, la conscience nationale ne disparaît nullement : toute une série de compositions d'inspiration patriotique évoquent les gloires du passé, et il ne manque pas de protestations contre le régime centraliste des Bourbon. Au lieu d'être une période d'aliénation collective, le XVIIIe siècle aurait donc plutôt préparé le terrain au redressement culturel du siècle suivant. — F. M. LORDA I ALAIZ, La posteritat de Manuel de Cabanyes. Assaig d'interpretació sociològica (p. 297-328). Manuel de Cabanyes, poète catalan du début du XIXº siècle, a laissé une production littéraire en langue espagnole dont ni le volume ni la valeur artistique justifierait l'attention que la critique lui a prêtée jusqu'à présent. Lorda a pu constater que parmi les 285 éditions de l'œuvre 74 % ont paru en Catalogne, 10 % dans le reste de l'Espagne et 16 % à l'étranger. Ces chiffres sont d'autant plus surprenants que les vers de Cabanyes

respirent une prédilection pour les modèles culturels du xviiie siècle, diamétralement opposés au goût de ce public catalan qui, d'après les statistiques de Lorda, a pour ainsi dire créé la renommée littéraire de Cabanyes. Si l'Espagne non-catalane n'a jamais apprécié ce poète, ses compatriotes ont fait l'impossible pour l'incorporer dans leur tradition culturelle. A en croire Lorda, lecteurs et critiques auraient vidé l'œuvre de son contenu dans une sorte de « trahison créatrice», pour en faire un véhicule de leurs revendications nationales. — F. VALLVERDÚ, Sobre el pensament progressista català de la Restauració a la Dictadura: Almirall, Brossa, Alomar, Salvat-Papasseit (p. 329-353). La prise de conscience nationale en Catalogne pendant le xixe et le xxe siècle a toujours été considérée comme un phénomène essentiellement bourgeois. C'est pourquoi Vallverdú se propose de réhabiliter les théoriciens catalanistes de gauche. Il confronte d'abord Lo catalanisme de V. Almirall, le premier traité nationaliste, avec La nacionalitat catalana d'E. Prat de la Riba; tandis qu'Almirall préconise les droits de l'homme, le suffrage universel, le laïcisme radical etc., Prat de la Riba professe des idées beaucoup plus modérées qui culminent dans la thèse d'un impérialisme catalan agissant comme contrepoids à l'impérialisme castillan. J. Brossa et G. Alomar développent plus tard la pensée d'Almirall et dressent le projet d'une Catalogne socialiste capable d'intégrer la masse des travailleurs murciens et andalous installés à Barcelone. Moins cohérent est le programme du poète J. Salvat-Papasseit, qui se sent attiré par l'idéal anarchiste. Vallverdú finit par formuler l'hypothèse que la faiblesse du catalanisme ouvrier s'explique par la division entre les travailleurs catalans et castillans, division qu'a su exploiter tantôt la bourgeoisie catalane, tantôt l'oligarchie madrilène. — J. Triadú, Mite i realitat a la novel.la catalana de postguerra (p. 355-371). L'atonie générale qui régnait dans tous les domaines de la culture espagnole d'après-guerre pesait particulièrement lourd sur la littérature catalane, pratiquement proscrite de 1939 à 1945 et continuée uniquement à l'exil. Il faudra attendre les années cinquante pour voir ressurgir une modeste production littéraire en catalan. Le problème qui se pose alors à l'écrivain consiste à intéresser le lecteur, tout en évitant les écueils d'une censure rigoureuse. Dans cette première période il n'a évidemment pas de possibilités de travailler sur la réalité du moment. L'alternative qui s'offre dans cette situation difficile est cependant d'un grand intérêt artistique : l'auteur prend un sujet apparemment banal et le transforme par des moyens stylistiques afin de provoquer le lecteur. Il s'agit d'une mythification de la réalité par laquelle la forme du récit reçoit tout le poids de la signification. Ce déplacement des valeurs du roman serait, d'après Triadú, une des caractéristiques de la littérature catalane des années cinquante et en même temps une critique très subtile de l'oppression.

Rolf EBERENZ.